

bulletin de l'
association des
naturalistes de la
vallée du
Loing et du massif de Fontainebleau

anvl

association loi 1901 fondée le 20 juin 1913 agréée au titre de la protection de la nature



Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) en Forêt domaniale des Trois-Pignons. Cliché : Françoise MOIGNET.

Membre fondateur de l'
UICN
Union mondiale pour la Nature



n° 1 2014
volume 90
revue trimestrielle
ISSN 0296 - 3086

Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau

SIRET 389 605 122 00016

code APE 9104Z

La Banque Postale 20041 00001 0056934R020 13 - IBAN : FR88 2004 1000 0100 56934R02 013

agrée au titre de la protection de l'environnement dans le département de la Seine-et-Marne
membre fondateur de l'UICN (union mondiale pour la nature)
membre de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles
membre de Pro Natura Ile-de-France (conservatoire régional des espaces naturels)
membre de France Nature Environnement (fédération nationale des associations de protection de la nature)
par l'intermédiaire de Nature Environnement 77
membre fondateur de Natureparif (Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France)

Siège social

ANVL

Station d'écologie forestière

Route de la Tour Denecourt

F-77300 Fontainebleau

Téléphone et télécopie : 33 (0)1 64 22 61 17

Site internet : www.anvl.fr

Adresse courriel : anvl@anvl.fr

Bureau directeur

Président : Jean-Philippe SIBLET

Vice-présidents : Gilles NAUDET et Marie-Nieves LIRON

Trésorier : Jean-Pierre MÉRAL

Trésorier adjoint : Jacques COMOLET-TIRMAN

Secrétaire général : Louis ALBESA

Secrétaire adjoint : Philippe GOURDAIN

Secrétaire aux publications et Bibliothécaire : Michel ARLUISON

Bibliothécaire adjoint : Jean GIRAUD

Conseil d'administration

Gabriel CARLIER

Jacqueline DESCOTILS

Stanislas LAMARCHE

Catherine LONGUET

Sylvain MAHUIER

Michel RIFFÉ

Membres d'honneur

Présidents d'honneur : François DU RETAIL, Jean-Claude BOISSIÈRE, Jorge VIERA DA SILVA

L'association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau a pour vocation de promouvoir le goût et l'étude des **sciences naturelles** et de contribuer par les observations, les recherches et les travaux de ses membres à l'élargissement des **connaissances scientifiques** sur son terrain d'étude. Elle est tout particulièrement attachée à la **protection de la nature** et utilise les travaux de ses membres ou sympathisants pour la mise en place de mesures de protection.

Le terrain d'étude de l'ANVL, centré sur le massif de Fontainebleau, s'étend sur **quatre régions** (Ile-de-France, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne) et **cinq départements** (Seine-et-Marne, Essonne, Yonne, Loiret, Aube) avec, comme limites, à l'est Romilly-sur-Seine, à l'ouest la vallée de l'Essonne, au sud les sources du Loing et au nord l'agglomération melunaise.

L'ANVL organise de nombreuses **excursions** naturalistes pluridisciplinaires tout au long des saisons, ouvertes à tous, et dans des paysages divers ; des **expositions** thématiques, généralement en automne ; des **conférences** sur notre patrimoine naturel et culturel ; des **chantiers de gestion** de secteurs protégés ; des **animations** pour le grand public et les scolaires ; des projets pédagogiques pour les écoles.

L'ANVL élabore des **dossiers de protection** et de gestion pour les sites sensibles et participe à diverses **commissions départementales** de protection et de gestion de la nature.

Le local (même adresse que le siège social) est situé en lisière de la forêt domaniale, à cinq minutes de la gare SNCF de Fontainebleau-Avon, à la naissance de la route forestière de la Tour Denecourt, accessible depuis l'avenue du Général de Gaulle à Avon, à côté de la plage de la forêt. Il abrite une bibliothèque d'ouvrages et de revues concernant toutes les disciplines naturalistes sur une grande partie du territoire français, ainsi que des herbiers et collections d'insectes.

Tous les travaux de sciences naturelles et autres disciplines scientifiques relatifs à l'aire d'étude de l'ANVL, peuvent faire l'objet d'une **publication dans ce bulletin**. Les manuscrits doivent être envoyés aux contacts précisés. La reproduction des articles, notes et documents sans indication de sources ni de nom d'auteur, est interdite.

Le prix de vente à l'unité de ce bulletin est de 12 euros, son **abonnement annuel** est de 40 euros. La cotisation ANVL, couvrant l'abonnement annuel, en qualité de **membre actif** est de 35 euros, celle de **membre bienfaiteur et d'adhésion familiale** de 48 euros. Le paiement des cotisations est exigible au 31 mars. Toute adhésion nouvelle, prise à partir de septembre, est valable jusqu'à la fin de l'année suivante.

La **surcotisation volontaire**, pour promouvoir l'action de Pro Natura Ile-de-France dans l'acquisition de terrains au profit de la sauvegarde de la nature, reste selon votre souhait. Sa répartition s'effectue selon les précisions que vous voudrez bien transmettre à notre trésorier.

Coordination et mise en page du bulletin

Frédéric ASARA & Nicolas FLAMANT

SOMMAIRE

HOMMAGE

Lucien WEIL (1902-1944). L'ANVL se souvient... par Louis ALBESA, p. 2

ORNITHOLOGIE

Recensement de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) au printemps 2014 sur le massif de Fontainebleau, par Louis ALBESA, p. 13

Recensement de la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) au printemps 2014 sur le massif de Fontainebleau, par Louis ALBESA, p. 22

MAMMALOGIE

Données récentes de Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800)) en vallée de la Seine-77 et ses abords immédiats (Mammalia : Chiroptera : Rhinolophidae), par Guillaume MARCHAIS & Nicolas FLAMANT, p. 28

ENTOMOLOGIE

Une observation remarquable en Bassée seine-et-marnaise : *Eupithecia actaeata* Walderdorff, 1869 (Geometridae : Larentiinae : Eupitheciini), par Christian GIBEAUX, p. 32

Lépidoptères nouveaux observés en forêt de Fontainebleau par Yves DOUX, p. 36

En relisant les observations des anciens auteurs : I. *Argyresthia goedartella* (Linné, 1758) à Fontainebleau... c'était en 1868 ! par Christian GIBEAUX, p. 38

BOTANIQUE

Compte rendu de l'excursion botanique du 18 mai 2014 autour de quelques mares de la Boissière en forêt domaniale de Fontainebleau (Seine-et-Marne), par Marie-Nieves LIRON, p. 40

ANALYSE D'OUVRAGE

Analyse d'ouvrage naturaliste : Vanikoro, par Jean-Philippe SIBLET, p. 48

HOMMAGE

LUCIEN WEIL (1902-1944). L'ANVL SE SOUVIENT...

Par Louis ALBESA

Citation proposée : ALBESA L., 2014 (2017). Lucien WEIL (1902-1944). L'ANVL se souvient... *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 2-12.

Mots-clés : Hommage, Histoire, Lucien WEIL, Seconde Guerre Mondiale.

Résumé : Il s'agit d'un hommage à Lucien WEIL, membre de l'ANVL et résistant lors de la seconde guerre mondiale. L'article expose également plusieurs lettres issues de sa correspondance avec Pierre DOIGNON.

En cette année 2014 où la France commémore le 70^e anniversaire de sa libération du joug nazi en 1944, il était aussi naturel pour nous de rappeler qui fut Lucien WEIL, adhérent à l'ANVL de 1924 à 1944, secrétaire général (1931, 1932 et 1933), vice-président (1934), président (1936), puis à nouveau secrétaire général (en 1938 et 1939), avant de connaître les affres de la guerre et une double vie périlleuse jusqu'à son arrestation par les autorités allemandes à Fontainebleau le 15 janvier 1944, conduisant à sa déportation (lui, sa sœur, et leur mère) via le camp de Drancy, avec pour destination finale le camp d'extermination d'Auschwitz où ils ont été gazés tous les trois le 6 février 1944.



Fig. 1 : Portrait de Lucien WEIL.
Source : La République de Seine-et-Marne.

Lucien WEIL, le naturaliste

Comme il était d'usage à sa création, tout prétendant à devenir Membre de l'ANVL devait être présenté par un administrateur et deux commissaires-rapporteurs lors d'une Assemblée

Générale mensuelle, avant d'être admis comme Membre lors de la séance mensuelle suivante. En parcourant la collection intégrale des Bulletins de l'ANVL, nous trouvons dans le n°4 de l'année 1924, le compte rendu de la séance du 12 octobre, où figure Lucien WEIL dans la liste des personnes présentées :

« M. Lucien WEIL, 5, rue de Neuville, Fontainebleau (Seine-et-Marne), présenté par M. Ch. FAUVELAIS ; commissaires-rapporteurs : MM. Jean DALMON et A. FORGET. »

Par la suite, son nom figure chaque année dans la liste alphabétique des Membres titulaires, précédé de l'année d'entrée dans l'association, et avec mention en italiques de sa spécialité. Ainsi peut-on lire pour l'année 1925 et les suivantes :

« 1924. WEIL (Lucien), 5, rue de Neuville, Fontainebleau (Seine-et-Marne). *Botanique.* »

La suite, nous l'empruntons ici à la plume de Pierre DOIGNON, qui lui a consacré un article pages 48 et 49 dans le Tome XXVI - N° 3 - Mars 1950, des bulletins de l'ANVL, et nous apportons des précisions ou des corrections qui nous semblent nécessaires :

« Très connu à Fontainebleau où le père, Isaac WEIL, fut longtemps professeur de mathématiques au Collège Carnot, les WEIL habitaient 87, rue Saint-Honoré. Ils étaient unanimement estimés. Lucien WEIL suivait les traces de son père et était professeur-adjoint au même établissement » (DOIGNON, 1950).

Nous ne savons pas à quand remonte leur adresse rue Saint-Honoré, mais nous avons vu qu'en 1924,

lors de son entrée à l'ANVL, Lucien WEIL habite au 5, rue de Neuville, à Fontainebleau, puis en 1926 son adresse devient 87 bis, rue Saint-Merry, toujours à Fontainebleau. Les WEIL y habitent encore en 1930 lorsque sa sœur Fernande devient elle aussi membre de l'ANVL :

➤ 1924. WEIL (Lucien), 87 bis, rue Saint-Merry, Fontainebleau (Seine-et-Marne). Botanique.

➤ 1930. WEIL (Melle. Fernande), 87 bis, rue Saint-Merry, Fontainebleau (Seine-et-Marne).

Dans le Bulletin de 1931 apparaît pour la première fois, après l'année d'adhésion et le nom, la mention de son diplôme obtenu en 1929 :

« 1924. WEIL (Lucien), licencié ès-sciences, 87 bis, rue Saint-Merry, Fontainebleau (Seine-et-Marne). Botanique. »

« Licencié ès-sciences, esprit d'une vaste culture, ouvert sur toutes les activités de l'intelligence, curieux de toutes choses et principalement de l'Histoire locale et de l'Histoire naturelle, Lucien WEIL était un collectionneur passionné et un naturaliste convaincu. De son père il avait hérité le goût de conserver, classer, étiqueter, recenser tous les documents concernant la petite Histoire de Fontainebleau et il possédait, en cette matière, une bibliothèque d'une richesse exceptionnelle comprenant depuis les collections de prix jusqu'à la série complète des tickets de tramways locaux à travers les âges, depuis les centaines de brochures, cartes, études les plus humbles publiées sur Fontainebleau jusqu'à toute la gamme des cartes postales « fossiles et vivantes » reproduisant les sites fontainebleaudiens (sic) et même seine-et-marnais.

Le naturaliste, en Lucien WEIL, était au premier chef l'explorateur de terrain, l'observateur, le naturien (sic) qui considère la forêt comme son bien propre et qui ne saurait vivre huit jours sans s'y replonger pour lui extirper une nouvelle brique de savoir. Botaniste émérite, connaissant bien les phanérogames, il avait appris auprès de Léon DUFOUR, dont il était le meilleur disciple, des connaissances particulières très étendues concernant la science mycologique. Les champignons, leur cueillette, leur détermination, étaient sa joie suprême, sa spécialité. Chose curieuse, il dédaigna toujours les autres cryptogames et se plaisait à redire qu'il n'entendait rien aux autres plantes de ce groupe pourtant si richement représenté à Fontainebleau » (DOIGNON, 1950).

Lucien WEIL est décrit comme étant un des principaux animateurs de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing. Adhérent depuis 1924, ami personnel des fondateurs, il en a été – comme dit en introduction – président en 1936 et membre du bureau directeur pendant plusieurs années, juste avant que les hostilités ne

viennent interrompre les travaux, les recherches et les publications de l'Association.



Fig. 2 : L. WEIL assis à droite avec L. DUFOUR à gauche. Source : Archives de l'ANVL.

En 1939, Lucien WEIL est mobilisé pendant l'automne. En novembre, il écrit une lettre à Pierre DOIGNON où il évoque très brièvement à la fin cette nouvelle situation :

« 19 novembre 1939 - Mon cher ami - J'ai bien reçu votre carte sur la forêt. Incontestablement elle est bien. Malheureusement je n'ai pu la regarder en détail, mon actuel métier ne me laissant que des loisirs tout à fait réduits ! Il est à peu près probable cependant que j'y découvrirai quelques fautes, car aucune carte n'est parfaite. Je ne puis me rappeler si lors de notre entrevue d'avant guerre au café des Glaces, je vous ai réglé le montant de sa valeur. Si non faites le moi savoir, je vous l'envoierai aussitôt. Excusez mon style décousu, vous savez que je suis militaire et pas mal surmené. Cordialités et remerciements - signé LWEIL. »

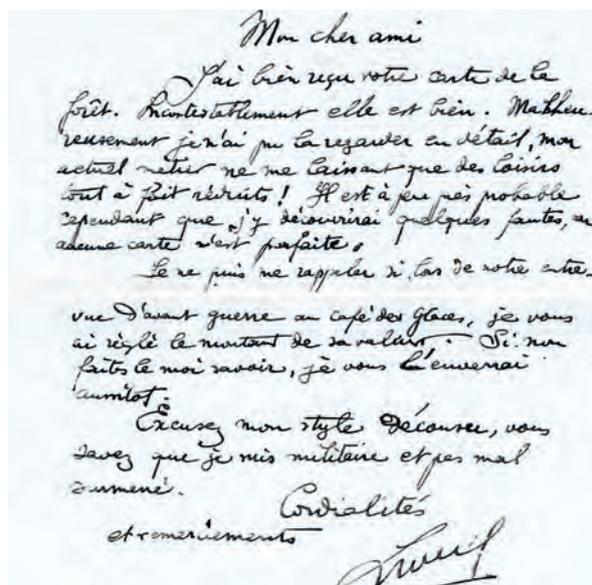


Fig. 3 : Correspondance du 19/11/1939. Collection : Fonds DOIGNON.

Pendant ce temps, une longue parenthèse (de 1939 à 1947) commence pour l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing, pendant

laquelle Pierre DOIGNON veille consciencieusement et avec obstination à sa survie.

Fait prisonnier en 1940, Lucien WEIL passe plusieurs mois en captivité en Allemagne. Libéré comme « rapatrié sanitaire », il revient à Fontainebleau affaibli et il marche désormais en boitant. Voir lettre de Lucien WEIL à Pierre DOIGNON :

« Le 29 août 1941 - Mon cher ami - Merci pour votre aimable lettre. J'irai vous voir lundi prochain vers 14 heures. Ma jambe va un peu mieux et il y a le tramway pour venir à mon secours le cas échéant. - signé LWEIL »

Après son retour, Lucien WEIL et Pierre DOIGNON s'écrivent et se voient régulièrement, se donnant très souvent rendez-vous au 79 rue de France à Fontainebleau, où la famille WEIL vient de s'installer fin décembre 1941.

« Le 24 12 41 - Mon cher ami - Je n'ai guère eu la possibilité ces derniers jours de venir vous voir. Je vous aurais bien dit de passer chez moi, mais nous sommes sur le point de déménager et tout est en désordre chez nous. Nous remettrons tout cela à plus tard, si vous le voulez bien. Vous trouverez ci-joint les brochures que je vous restitue. J'ai tardé à vous les rendre ; je m'en excuse en vous en remerciant. Sentiments cordiaux - signé LWEIL »

Fig. 4 : Correspondance du 24/12/1941.
Collection : Fonds DOIGNON.

Lucien WEIL et Pierre DOIGNON font alors des escapades en forêt où ils partagent le plus souvent leur curiosité et leurs connaissances sur les champignons, et comme le montrent leurs échanges, ni l'un ni l'autre n'oublie alors l'ANVL. Bien conscient de sa situation personnelle qui le voit privé de sa pleine liberté d'agir (et même marqué d'une étoile jaune qu'il tente de cacher dans la rue avec sa serviette porte documents) Lucien WEIL est malgré tout à l'évidence très impliqué et très attentif au bon fonctionnement de l'Association. En témoigne ce passage extrait

d'une lettre de WEIL à DOIGNON écrite le 12 avril 1942, où nous masquons volontairement le nom de la personne citée.

« Ce que vous me dites de l'ANVL ne me surprend pas. J'ai toujours pensé que M... était un brave type plein de bonne volonté, mais il n'a pas l'étoffe du Dr. ROYER pour prendre sa succession. Ce dernier avait une expérience et un passé scientifique qui lui permettaient de mener sans difficulté la barque de la Société.

Votre activité dans bien des domaines, vos connaissances de l'imprimerie, vous désignent pour prendre la succession du Docteur. Car il ne faudrait pas que l'Association tombe entre les mains d'affairistes qui ne la considéreraient que comme un tremplin.

Moi, je suis hors de cause, je suis démonétisé. Attendons que la guerre passe. Après on verra, il y aura bien encore quelques connaissances pour vous seconder. »

Dans une autre lettre, Lucien WEIL témoigne de son admiration à Pierre DOIGNON qui s'évertue à « sortir » un bulletin Hors-série (Bulletin du Trentenaire) qui sera publié en juin 1943 malgré les conditions très difficiles de l'époque.

« Le 2 - 2 - 43 - Mon cher ami - Mais c'est entendu, Jeudi prochain chez moi vers 14h. Je vous attendrai et nous irons faire un tour en forêt. Il n'est pas dit que nous ne trouverons rien. Nous pouvons aller examiner quelques vieux troncs du Gros - Fouteau ou à la Tillaie qui nous livreront peut être quelque chose d'intéressant en champignons lignicoles. Je vois que vous travaillez d'arrache pied au Numéro du trentenaire. Il n'y a aucune raison que ce ne soit pas un succès surtout à notre époque. A Jeudi. Sentiments cordiaux - signé LWEIL »

Fig. 5 : Correspondance du 02/02/1943.
Collection : Fonds DOIGNON.

Et puis soudain, le 15 janvier 1944, l'arrestation de Lucien WEIL et de sa famille par la Gestapo allemande, met un terme à ces insouciantes sorties naturalistes en forêt, et à vingt années de dévouement au service de l'ANVL vécues avec une grande passion.

Après guerre, il faut attendre 1947 pour voir le Tome XXIII, 34^e Année, N°1 marquer la reprise des publications du Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et de la Forêt de Fontainebleau (remarquez qu'on ne disait pas encore « massif de Fontainebleau »). Ce Bulletin fait état de la situation de l'Association au retour de la paix, et elle ne compte plus alors que 141 Membres, répartis en quatre catégories : Membres inscrits et cotisants : 95 ; donateurs : 15 ; A vie : 13 ; Fondateurs : 5 ; Total 141. Puis elle mentionne au chapitre Nécrologie :

« Depuis notre dernier Bulletin, nous avons eu la douleur de perdre deux de nos animateurs les plus actifs, les plus estimés, et les plus compétents : Lucien WEIL, botaniste et mycologue, ancien Président de l'Association, disparu en janvier 1944 (sic, il aurait fallu écrire en février 1944) dans un camp de déportation allemand ; et le Docteur Paul DUCLOS, mort en pleine activité scientifique le 30 mai 1945. Tous deux ont publié la presque totalité de leur œuvre scientifique dans nos Bulletins » (DOIGNON, 1947).

Plus tard, en mars 1950, Pierre DOIGNON a encore écrit (DOIGNON, 1950) :

« Lucien WEIL a peu écrit eu égard à l'étendue de ses connaissances, et la plus grande partie de son œuvre scientifique a été publiée dans les bulletins de l'ANVL. Il a publié des études sur « Les essences ligneuses de la Forêt de Fontainebleau » (1925), sur « La Bruyère en Forêt » (1929), « L'airelle en Forêt » (1932-1934), sur « Les arbres curieux de la Forêt » (1935), ainsi qu'un important « Catalogue des arbres, arbustes et arbrisseaux de la Forêt » (1930) et une communication sur « Les fruits comestibles de la Forêt » (1930). On lui doit aussi une « Promenade botanique au jardin de Diane » (1929).

Ses principaux travaux mycologiques concernent « Le groupe mycologique de Fontainebleau » (1931), « La mycologie pratique en Forêt de Fontainebleau » (1936), « Les noms vulgaires de champignons dans la région de Fontainebleau » (1938), « Un essai de géographie fongique en forêt de Fontainebleau » (1938), et divers essais. Il organisa avec succès plusieurs expositions à Fontainebleau.

En géologie, on lui doit plusieurs travaux dont une étude sur « Les sables et les grès de Fontainebleau » (La Feuille des Naturalistes, 1926).

Ses « Notes de topographie forestière » intéressent les Forts de Thomery (1930), le Bois de Fay (1932), la Petite Tranchée (1932), etc.

Il a donné en 1925 un opuscule sur « Les monuments et inscriptions de la Forêt » et en 1929 un travail complet sur « Les Routes de la Forêt ».

En 1929, Lucien WEIL avait soutenu avec succès devant le professeur MOLLIARD, sa thèse de licence ès-sciences consacrée à des « Recherches sur des organismes adhésifs (vrilles) des ampélidées (vigne vierge) » d'après des recherches faites au Laboratoire de biologie végétale de Fontainebleau.

Son dernier travail posthume a paru dans la revue « La forêt de Fontainebleau » éditée par l'Association des Naturalistes (1946) et concerne « Les cantons et lieudits de la Forêt de Fontainebleau ».

Lucien WEIL était un animateur expérimenté, directeur d'excursions habile, aimant les jeunes et les initiant avec patience aux mystères de la Nature. Plusieurs de ceux qui continuent, au sein de l'ANVL, l'œuvre des aînés - et la sienne - lui doivent une partie notable de leur savoir. »

Et Pierre DOIGNON d'ajouter pour finir :

« Aussi, pour honorer la mémoire de Lucien WEIL, dont le nom restera attaché à l'œuvre botanique de notre Association, notre section mycologique de Fontainebleau, qui s'affirme par son activité digne continuateur de son aînée, portera-t-elle désormais le nom de « Groupe Lucien WEIL ».



Fig. 6 : L. WEIL, debout, deuxième en partant de la droite. Cliché : Station d'Écologie Forestière.

Lucien WEIL, sa correspondance

Nous avons déjà reproduit plus haut quelques lettres ou cartes envoyées par Lucien WEIL à Pierre DOIGNON, et qui sont déposées à la Bibliothèque municipale de Fontainebleau. Il nous est bien sûr impossible de toutes les reproduire ici, mais nous en avons sélectionné quelques-unes en fonction d'un intérêt particulier tenant à leur contenu et à divers titres, présentées ci-après :

➤ Celle du 12 septembre 1938 est la première parmi celles qui sont datées. Elle a la particularité (c'est la seule que nous ayons) d'avoir été écrite sur du papier à en-tête au nom de l'Association. Notons que son nom ne mentionne pas encore la Forêt de Fontainebleau, et que son siège social est fixé à l'Hôtel de Ville de Moret-sur-Loing. On y trouve nommés quelques champignons cueillis en forêt la veille, et la mention d'un retard pour la saison mycologique en raison d'une trop grande sécheresse.

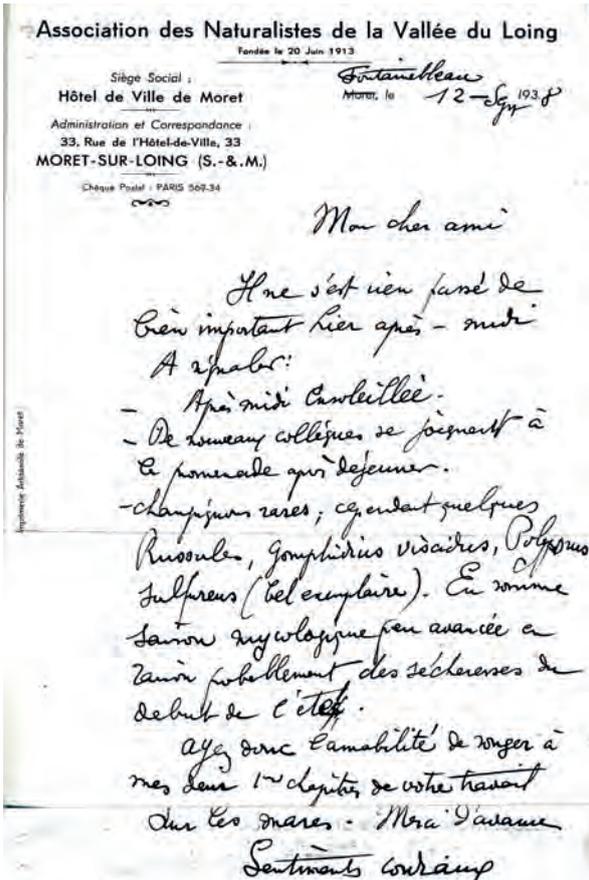


Fig. 7 : Correspondance du 12/09/1938.
Collection : Fonds DOIGNON.

➤ Celle du 18 septembre 1941 évoque les sorties mycologiques en forêt dirigées par Monsieur HEIM.

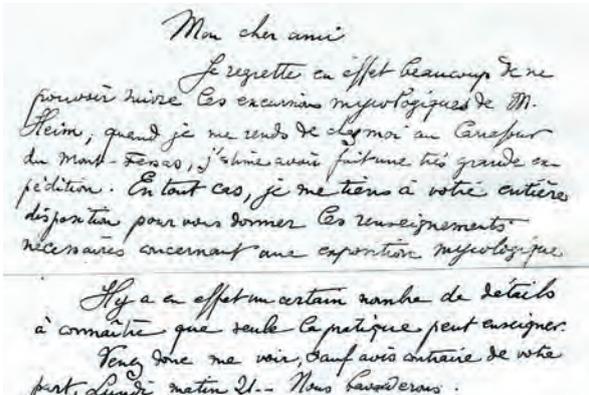


Fig. 8 : Correspondance du 18/09/1941.
Collection : Fonds DOIGNON.

➤ Celle du 7 avril 1942, dévoile - par la dérision - les difficultés alimentaires sous l'occupation pour se procurer du vrai café.

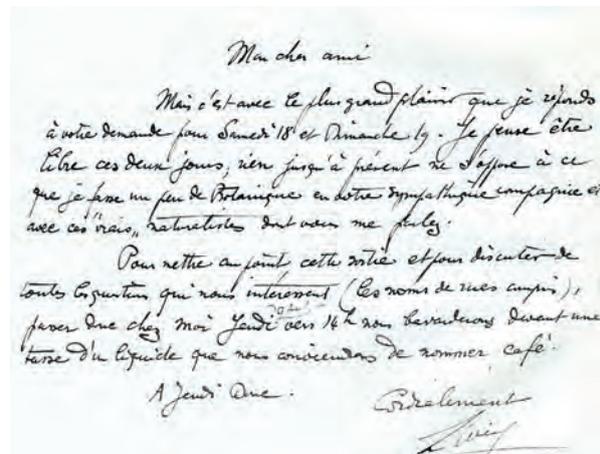


Fig. 9 : Correspondance du 07/04/1942.
Collection : Fonds DOIGNON.

➤ Celle du 27 avril 1942, est une des rares lettres abordant la botanique autrement que par les champignons. Le *Tamus communis* ou Tamier commun, est une espèce de plante grimpante monocotylédone de la famille des ignames, apparemment pas si commune en forêt de Fontainebleau que son nom pourrait le laisser croire.

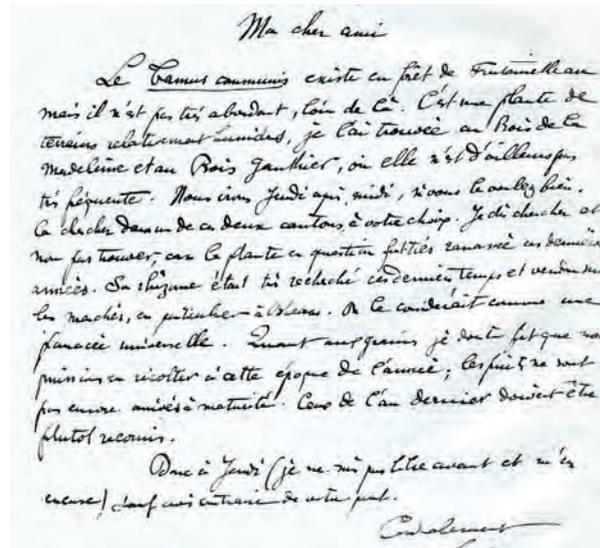


Fig. 10 : Correspondance du 27/04/1942.
Collection : Fonds DOIGNON.

➤ Celle du 29 avril 1943, est probablement une de celles où transparaît le plus la vie cachée et pleine d'imprévu que mène Lucien WEIL du fait de son engagement dans la Résistance.

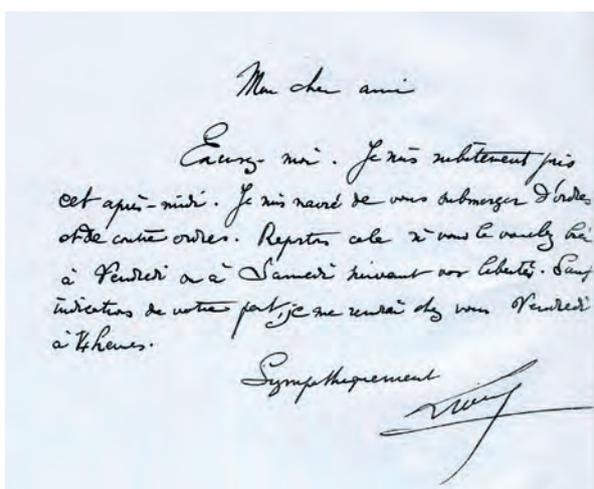


Fig. 11 : Correspondance du 29/04/1943.
 Collection : Fonds DOIGNON.

➤ Celle du 23 mai 1943, témoigne d'un gros incendie en forêt, que Lucien WEIL dit deviner depuis chez lui à la lueur blafarde qu'offre le soleil en partie voilé par les fumées.

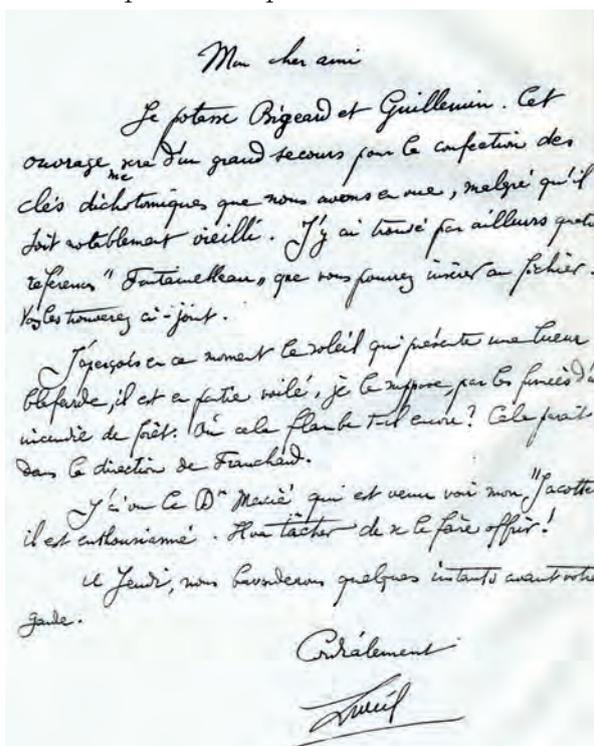


Fig. 12 : Correspondance du 23/05/1943.
 Collection : Fonds DOIGNON.

➤ Celle du 26 septembre 1943, révèle un manque et un ardent désir pour Lucien WEIL, celui de ne pas pouvoir disposer d'un microscope pour la détermination de certaines espèces de champignons « Le fameux microscope que je me souhaite depuis bientôt vingt ans. Il viendra j'en suis sûr. »

Hélas, notre grand Aîné ne connaîtra jamais ce plaisir...

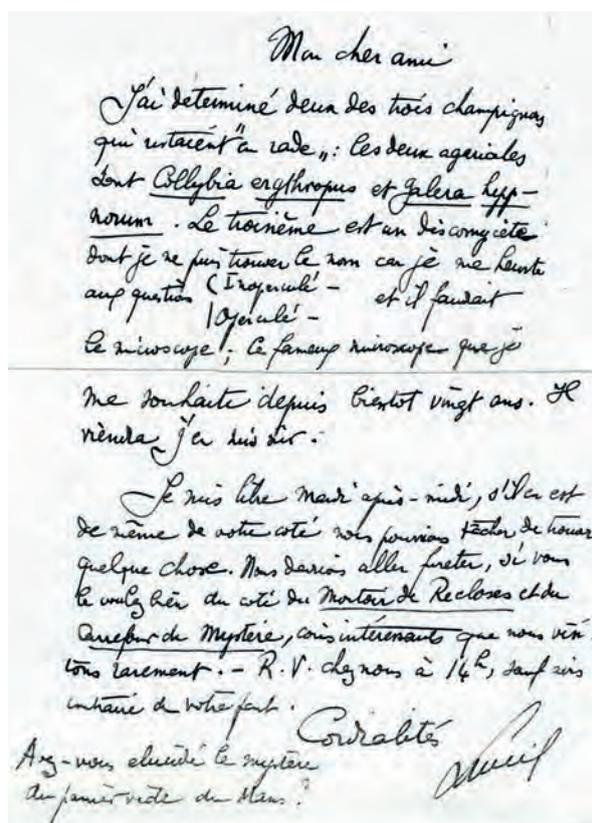


Fig. 13 : Correspondance du 26/09/1943.
 Collection : Fonds DOIGNON.

Pour conclure ce chapitre, voici la reproduction d'un document peu visible, mais combien poignant, conservé par Pierre DOIGNON, et exhumé de ce lot de lettres déposées à la Bibliothèque de Fontainebleau. Il s'agit d'un morceau d'enveloppe. Celle probablement du dernier courrier envoyé à son ami Lucien WEIL et qui lui a été retournée, adresse barrée d'une croix, encadrée à gauche d'un cachet « RETOUR A L'ENVOYEUR » et à droite d'une mention manuscrite « Arrêté par les autorités allemandes » ...



Fig. 14 : Cachet postal, suite à l'arrestation de L. WEIL.
 Collection : Fonds DOIGNON.

Lucien WEIL, le résistant

Grâce aux recherches entreprises par Renée WATHIER, il a été clairement établi que l'arrestation et la déportation de Lucien WEIL avec sa famille vers le camp d'Auschwitz, n'était pas dues à la seule raison de leur appartenance à la communauté juive, mais bel et bien à cause de son appartenance à la Résistance.

Une note manuscrite de Renée WATHIER, datant de 1994, reprise et publiée dans « La Voix de la

Forêt » 94-1, mentionne les détails suivants :

« Des recherches récentes concernant l'activité supposée de Lucien WEIL dans la Résistance, m'ont apporté la preuve irréfutable. M. Pierre PIGANIOL, chef et officier liquidateur du réseau « Vélites-Thermopyles » a délié à l'auteur de l'article une attestation affirmant l'appartenance de Lucien WEIL au réseau sous le matricule RX 3274 ; il y fut un « agent P2 », c'est-à-dire dont toute l'activité était consacrée à la Résistance ».

Cette information, nous la retrouvons encore dix ans plus tard, comme l'a écrit publiquement Bernard PAMART en 2004 dans la « République de Seine-et-Marne »¹, au nom du « Souvenir Français » qu'il a présidé à Fontainebleau :

« Nous savons que le Père JACQUES fait travailler Lucien WEIL comme professeur au Petit Collège Sainte Thérèse (ou Petit Collège des Carmes) à Avon, au mépris des interdictions. Le 15 janvier 1944 Lucien WEIL est arrêté à son domicile par la Gestapo, le même jour que le Père JACQUES, les trois enfants juifs (cachés au collège) et Paul MATHERY (secrétaire de la mairie d'Avon). Y a-t-il eu dénonciation, trahison ? Le cloisonnement n'a semble-t-il pas été assez efficace. Depuis plusieurs mois ses membres sont soupçonnés, surveillés, pour des actions variées ayant laissé des traces : convoyage d'aviateurs, de déserteurs de l'armée allemande, faux papiers, renseignements, réception de parachutages, etc. L'arrestation de Lucien WEIL entraînera l'arrestation de sa mère et de sa sœur. Le 8 février 1944, (Sic, grâce à Renée WATHIER et aux Carnets de fouilles, nous savons qu'il s'agit du 6 février et non du 8) la vie passionnée et héroïque de Lucien WEIL s'achèvera au camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. C'est grâce au témoignage écrit et relativement récent de Pierre PIGANIOL, fondateur du réseau « Vélites-Thermopyles » des Forces Françaises Combattantes, puis officier liquidateur de ce réseau que nous avons eues toutes ces précisions ». Lucien WEIL, ce Bellifontain remarquable et exemplaire, résistant, arrêté, emprisonné, mort en déportation, a enfin été déclaré

¹ La République de Seine-et-Marne - édition du 13 septembre 2004, page 17, témoignage de Bernard PAMART, article signé J.M.T.B.

« mort pour la France » par jugement du tribunal de Grande Instance de Fontainebleau, le 26 mars dernier. Une décision officielle désormais mentionnée en marge de son acte de naissance sur le registre de l'état-civil de Fontainebleau. Pour Bernard PAMART « Justice a enfin été rendue, il est mort pour que nous vivions libres ! »

Bibliographie

[BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE FONTAINEBLEAU, Fonds DOIGNON, carton W.]

[CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE (CDJC). Document : 6 février 1944, arrivée du convoi 67. Carnets de fouilles, n°60 : 44.]

DOIGNON P., 1950. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 26 (3) : 48-49.

DOIGNON P., 1947. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 23 (1).

KLARSFELD S., 1978. Le Mémorial de la Déportation des Juifs de France. Paris, CDJC.

[LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE. Témoignage de B. PAMART, au nom du « Souvenir français » qu'il préside à Fontainebleau. Edition du 13 septembre 2004 : 17.]

WATHIER R., 2001. Lucien WEIL, naturaliste et résistant (Fontainebleau, 21 février 1902 - Auschwitz, 6 février 1944). Archives Juives - 2001/1 (vol.34), pp. 136-137.

WATHIER R., 1994. 1- lettre de liaison de l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau - Actualité des AFF. Les AFF se souviennent... La Voix de la Forêt.

Remerciements

Avec nos très chaleureux remerciements à Renée WATHIER qui s'est dépensée sans compter pour que jamais ne se perde la mémoire de Lucien WEIL, et poursuivant son dévouement sans faiblir jusqu'à obtenir qu'il soit déclaré « Mort pour la France » par décision du tribunal de Grande Instance de Fontainebleau du 26 mars 2004. À elle, à cette Amie, sans qui cet article n'aurait pas pu voir le jour.

L. ALBESA

27, Rue de Belleneuve 89340 Villeneuve-la-Guyard
<albesa.louis@orange.fr>

Annexe 1 : Recueil de correspondances entre Lucien WEIL et Pierre DOIGNON :

LUCIEN WEIL
 87^{bis} Rue St-Merry
 Fontainebleau

Le 12 Nov. 39

Mon cher ami

Et la carte de la prêt de
 Fontainebleau. Est-elle parue ?
 Si oui, faites m'en parvenir un exemplaire
 voulu. Merci d'avance.
 avec l'amabilité de l'ouvrage à mon adresse
 civile ci-dessus.

Lucien Weil

Fig. 15 : Correspondance du 12/11/1939.
 Collection : Fonds DOIGNON.

Mon cher ami

Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir. Seulement, je dois m'en souvenir d'une chose : d'avoir tardé à y répondre. - Je n'ai pas dépassé de la société, pas le moins du monde. La seule est que je n'ai pu en ma famille dans ne faire positivement rien et laide et ne gène pas. Je dois dire, d'autre part, - et vous l'avez deviné un peu - que tous les documents que l'on peut attendre à gauche et à droite sont rapportés pour être mis à votre disposition.

Votre lettre m'a rempli d'aise parce que je vois que vous n'êtes pas de ceux qui abandonnent les idées capables de nous faire oublier les tourments de notre stupide existence. Vous parlez de Sciences naturelles ! Mais vous ne parlez de voir vos amis vous lire au rég ? A l'époque de la belle-fille et de "jéé" !

Le sera en effet heureux de pouvoir bavarder avec vous, parler de notre vieille Association défunte, peut-être ; d'échanger des idées et les impressions ayant de grands rapports entre elles. Ferez-vous un voyage - vous (sauf le cas où au café) ou venez chez moi à cela ne vous dérange pas. Je suis toujours ou j'en suis présent le matin.

Avant de finir je vous dois de grands remerciements pour les numéros de l'Informateur manquant à ma collection. Ils ont été tout à fait aimables - une fois de plus. - grand merci encore

En attendant le plaisir de vous rencontrer je vous serre cordialement le main

Lucien Weil

Fig. 16 : Correspondance du 22/08/1941.
 Collection : Fonds DOIGNON.

Mon cher ami

Vous devez savoir à l'heure actuelle que M. Dupour vient de décéder. Un billet de faire-part va vous parvenir demain probablement. Je pense qu'à l'heure actuelle votre notice nérologique a fini sa course à peu près définitive. Si vous avez quelques renseignements à me

demandeur, je suis à votre entière disposition. J'ai assisté M. Dupour durant ses derniers moments et aidé dans la limite de mes moyens sa cousine Madame Jissot. Il conviendrait, je crois de ne pas oublier cette excellente femme dans votre compte rendu. Elle n'a pas quitté le chevet de l'agonisant durant plus de douze jours. Serait-il possible aussi que vous me réserviez quatre ou cinq numéros de "l'Informateur" renfermant la notice nérologique.

Merci et toujours amicalement
 Lucien Weil

Fig. 17 : Correspondance du 16/01/1942.
 Collection : Fonds DOIGNON.

Mon cher Ami

Je n'avais, en effet, pas prévu que lundi était jour férié. C'est normal que nous ne nous rencontrions pas.

Je ne suis malheureusement pas libre jeudi. Je sais que demain mardi vous allez à Paris. Serz vous disponible la semaine prochaine. Je pensais être chez vous à l'heure habituelle. Si vous n'êtes pas là, je le verrai bien. Ne boulez en rien vos projets.

J'ai votre exemplaire de l'ouvrage de Gallina sur le roman de l'heure de la région parisienne. Je vous l'apporterai.

J'ai vu le Dr Meis, il ne parle de rien de spécial. En ce qui me concerne, je continue la Folklore à tour de bras.

Pour ce qui est du Pays de Bièvre, votre travail compte un trou depuis longtemps béant. Jamais aucun travail d'ensemble et de mise au point n'avait été fait. J'y avais songé déjà avant guerre. Et toutes ces amabilités de ne pas parler de moi, les travaux que j'ai pu vous donner dans le domaine de la zoologie ont si vague. - D'ailleurs ne me allez jamais... pour le moment.

Bonne nuit
 Lucien Weil

Fig. 18 : Correspondance du 26/04/1943.
 Collection : Fonds DOIGNON.

Lucien WEIL
79, Rue de France
Fontainebleau

Le 11 Juin 43.

Ma cher ami

C'est avec un réel plaisir que j'ai appris de vos nouvelles. Souvent je pensais à vous et je me demandais ce que vous pouviez être devenu. Doignon m'a communiqué que votre lettre et je vous remercie beaucoup des sentiments que vous manifestez à mon égard. On est le temps bien et heureux de nous voir fréquenter ! Que de bons instants passés ensemble à parler sciences ! Et vos conférences familliales et tous ces manifestations en vos le premier et nous ont été un peu, domine le meilleur de notre activité ! C'est du domaine du souvenir.

Prisonnier de guerre, je n'ai rien de mal en fait. Je n'ai pas besoin de vous donner plus de détails sur ma situation actuelle que vous savez. Aussi je j'attends.

J'espère par ailleurs que j'aurai dans un avenir pas très éloigné, l'occasion de vous revoir à Fontainebleau. J'espère même que vous n'aurez pas abandonné l'espoir de revenir vous friser par ici. Nous reprendrions ces longues conversations sur les sujets qui nous passionnent et que la guerre a interrompues si brutalement. Comment va Madame Mérieux ? Et que deviennent vos deux jeunes filles ?

Grâce à Doignon l'Association des Naturalistes continue à vivre. Il faut lui en être reconnaissant. Royer était un grand animateur qui avait, certes, des défauts. Néanmoins il faut qu'après la guerre la tradition soit maintenue. Il ne faut pas que les parents viennent chercher à créer "leur" société. Toute de quoi des réunions n'iraient de se produire et se serait la mort de notre A.N.V.L.

En attendant le grand plaisir de vous lire, croyez moi cher ami à mes sentiments les meilleurs.

Noté S.V.P. ma nouvelle adresse.

Weil

Fig. 19 : Correspondance du 11/06/1943. Collection : Fonds DOIGNON.

- 5 SEPT. 1943

Ma cher ami

Merci de vos tuyaux précieux sur Le Cardomet. Je m'aperçois que vous êtes comme la fameuse organisation "S.V.P.", il suffit de vous demander le tuyau dont on a besoin pour être servi illico.

J'espère que nous pourrions nous réunir la semaine qui vient. J'ai été assez occupé ces jours-ci, sans toutefois avoir été consulté à proprement parler.

J'ai fait avec des amis de Paris une promenade théoriquement mycologique. Ce fut pittoresque : deux ou trois minuscules *Fistulinas* et une demi douzaine de *Collybia fungis*.

Pensez peut-être remarquer que c'est à chaque fois Platanus sur l'Avenue de Fontainebleau. Les ouvriers ont fait tomber

un pied d'un ^{des} ces arbres de magnifiques exemplaires de Xanthoxorus hispidus Bull.

Vous pouvez toujours le noter, surtout que je ne me rappelle pas l'avoir jamais entendu signaler sur Le Platanus. Mais je ne sais pas tout !

Bientôt donc et
Cordialement
Weil

3.9.43

Fig. 20 : Correspondance du 03/09/1943. Collection : Fonds DOIGNON.

Annexe 2 : Bibliographie de Lucien WEIL, par Michel ARLUISON

- DOIGNON P., 1950. Lucien WEIL (1901-1944), *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **26** (4) : 48-49.
- FAUVELAY Ch. & WEIL L., 1930. Sur les fruits comestibles rencontrés en Forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **13** (1-2) : 43-47 & *Travaux Naturalistes Vallée du Loing Fascicule 4* : 21-24.
- GAUTHIER R. & WEIL L., 1938. Le canal de Briare (synthèse géographique). *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **14** (7) : 47-48.
- ROYER M. & WEIL L., 1935. Excursion du dimanche 19 mai 1935 en Puisaye et aux sources du Loing. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **11** (4) : 26-27.
- WEIL L., note posthume 1950. Promenade botanique au Jardin de Diane du Palais National de Fontainebleau (note posthume). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **26** (4) : 55-56.
- WEIL L., note posthume 1950. Quelques arbres du jardin anglais. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **26** (4) : 56.
- WEIL L., note posthume 1949. Grès botryoïde et calcite quartzifère de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **25** (10) : 108.
- WEIL L., 1939-46. Les cantons et lieux-dits de la forêt de Fontainebleau. *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule **10** : 143-169.
- WEIL L., 1938. Essai de géographie fongique de la Forêt de Fontainebleau-Les noms vulgaires de champignons dans la région de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **21** (1-4) : 62-72.
- WEIL L., 1937. Compte-rendu de la conférence du 22 juin 1937 à Fontainebleau (Louis MOSSIER : Les origines de l'humanité). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **20** (3-4) : 203-207.
- WEIL L., 1936. Compte rendu de l'excursion du 13 septembre 1936 en forêt de Fontainebleau. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **12** (10) : 79-80.
- WEIL L., 1936. Compte rendu de l'excursion du 9 août 1936 à Nanteau-sur-Lunain et à Lorrez-le-Bocage. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **12** (10) : 77-78.
- WEIL L., 1936. Notice concernant l'excursion du 13 septembre 1936 en forêt de Fontainebleau. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **12** (9) : 68-69.
- WEIL L., 1936. Compte rendu de l'excursion du 19 juillet 1936 en forêt d'Orléans. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **12** (8) : 60-62.
- WEIL L., 1936. La mycologie pratique dans la région de Fontainebleau. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **12** (3) : 20-22.
- WEIL L., 1936. Notes concernant l'année mycologique 1936 en Forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **19** (4) : 158.
- WEIL L., 1935. Les arbres curieux de la forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **18** (3-4) : 131-137 & *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule **8** (1936) : 158-163.
- WEIL L., 1935. Analyse d'ouvrage : Le massif de Fontainebleau par Jean LOISEAU. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **11** (5-6) : 43.
- WEIL L., 1935 Charles FAUVELAIS (1857-1935). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **18** (3-4) : 103-105.
- WEIL L., 1934. A propos de l'Airelle myrtille (*Vaccinium myrtillus* L.) (Vacciniées) en Forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **17** : 1-3, 65-66 & *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, **7** : 146.
- WEIL L., 1932. Note au sujet de *Volvaria bombycina* Sch. *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, **8** (8) : 52.
- WEIL L., 1932. Sur la présence de l'Airelle Myrtille (*Vaccinium myrtillus*) [Vacciniées] en Forêt de Fontainebleau. *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule **6** : 113-115.
- WEIL L., 1932. Note de topographie forestière : I. La série du Bois de Fay. II. Le canton de la Petite Tranchée (avec deux plans). *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule **6** : 108-112.

WEIL L., 1931. Note sur le groupe mycologique de Fontainebleau. *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule 5 : 94-97.

WEIL L., 1931. Note au sujet du nettoyage de la mare du Parc aux Bœufs (Forêt de Fontainebleau). *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule 5 : 16-18.

WEIL L., 1930. Excursion du 10 août 1930 à Ormesson (Seine-et-Marne). *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, 6 (10) : 47-48.

WEIL L., 1930. Le canton des Forts de Thomery (note de topographie forestière). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 13 (1 et 2) : 47-48.

WEIL L., 1930. Catalogue des arbres, arbustes et arbrisseaux de la forêt de Fontainebleau. *Travaux Naturalistes Vallée du Loing*, Fascicule 4 : 5-19.

WEIL L., 1929. Sur une nouvelle station d'*Erica scoparia* (Ericinées) en forêt de Fontainebleau (aux Buttes de Franchard). *Bull. mens. Ass. Nat. Vallée du Loing*, 5 (12) : 63-64.

[WEIL L., 1929. Recherches sur les organes adhésifs de *Ampelopsis veitchii* Hort. Diplôme d'Etudes Supérieures à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, 22 p.]

WEIL L., 1926. Les sables et grès de Fontainebleau. *La feuille des Naturalistes*, 32 (oct. 1926) : 149-154.

WEIL L., 1925. Les essences ligneuses de la forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 8 (3) : 140-148.

WEIL L., 1924. Les essences de la forêt de Fontainebleau. *L'Abeille*, 19 septembre 1924.



Lucien WEIL.

Source : Archives de l'ANVL.

ORNITHOLOGIE

RECENSEMENT DE L'ALOUETTE LULU (*LULLULA ARBOREA*) AU PRINTEMPS 2014 SUR LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Par Louis ALBESA

Citation proposée : ALBESA L., 2014 (2017). Recensement de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) au printemps 2014 sur le massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 13-21.

Mots-clés : Alouette lulu, Ornithologie, Massif de Fontainebleau, Natura 2000, Landes, Enrésinement.

Résumé : L'auteur publie son rapport suite à l'enquête menée en 2014 concernant la répartition de l'Alouette lulu et l'état de conservation de ses habitats dans le massif de Fontainebleau. Il en explique le contexte, dévoile les résultats, les compare avec les précédents (1999-2000), montre l'inadaptation du protocole imposé, appelle à lutter plus efficacement contre l'enrésinement naturel, et dresse des perspectives pour un avenir plus favorable à l'espèce.

Présentation

Cette alouette, assez petite (Longueur : env. 15 cm. Poids moyen : 29 grammes) très semblable à l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) se distingue de sa « cousine » par de longs sourcils blanchâtres, se rejoignant pour former un bandeau continu jusqu'à la nuque, par des teintes du plumage plus chaudes, et par une courte queue aux rectrices externes marquées de blanc à l'extrémité. Elle s'en distingue aussi par son comportement, qui l'amène à se percher souvent sur un arbre, un piquet ou des fils de clôtures, d'où le mâle se plait à marquer son territoire avec un chant typique qui a donné à l'espèce son nom vernaculaire. En vol (onduleux comme celui d'un pic) ou posés, mâle et femelle ne peuvent pas être différenciés. L'Alouette lulu est insectivore à la belle saison où elle se nourrit

principalement d'invertébrés capturés près du sol ; et elle devient essentiellement granivore pendant l'hiver. Elle niche à terre, aménageant un nid sommaire, simple dépression grattée par l'oiseau, à l'abri de grandes herbes ou au pied d'un buisson, où la femelle dépose 3 ou 4 œufs lors d'une première ponte au mois d'avril, et 4 ou 5 œufs en général lors d'une deuxième ponte en mai ou juin. Une troisième couvée a parfois lieu en juillet (GÉROUDET, 1998).

Habitat et statut de conservation

La présence de cette espèce dans le massif de Fontainebleau est remarquable à divers titres :

- elle est inscrite à l'Annexe 1 de la directive européenne « Oiseaux » obligeant de ce fait les états membres de l'Union Européenne à prendre

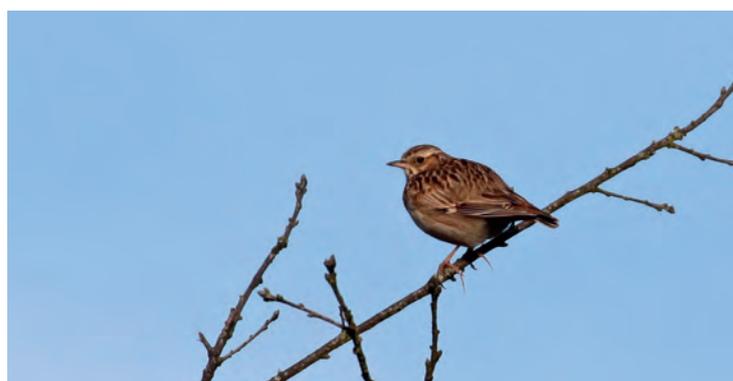


Fig. 1 : Alouette lulu aux aguets. Cliché : S. SIBLET.

des mesures de conservation de ses habitats ;

➤ bien qu'en augmentation en Europe depuis le milieu des années 80, la population nationale semble stable d'après les estimations de tendances issues du programme STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) coordonné par le CRBPO (Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux) au Muséum National d'Histoire Naturelle, malgré des fluctuations importantes qui ne permettent pas de dégager une tendance à long terme significative (JIGUET, 2011) ;

➤ au niveau régional, l'espèce est classée vulnérable (VU) selon la Liste Rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France, alors que la majeure partie de la population francilienne est historiquement concentrée au sein du massif de Fontainebleau (BIRARD & al., 2012) ;

➤ dans le massif de Fontainebleau, l'Alouette lulu occupe « la strate herbacée courte et le cas échéant discontinue, au sol sec ou séchant rapidement ». Parmi les habitats naturels visés par la directive européenne « Faune, Flore, Habitats » de 1992 et fréquentés par l'espèce, le DOCOB a retenu le 2330 (Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*), le 4030 (Landes sèches européennes), et le 6120 (Pelouses calcaires de sables xériques), tous trois définis dans le Tome 4 des Cahiers d'habitats Natura 2000, en précisant « qu'il n'est pas forcément nécessaire que ces habitats soient de grande superficie pour être occupés par un couple nicheur » (COMOLET-TIRMAN, 2013).

Historique

Jean-Philippe SIBLET a rapporté ce qu'écrivait SINETY (1855) au milieu du XIX^e siècle : « elle niche tous les ans autour de la forêt de Fontainebleau. A l'automne, des petites bandes se répandent dans tout notre pays », et ce qu'écrivait LASNIER (1925) près de 70 ans plus tard : « l'espèce est sédentaire et assez commune », avant d'ajouter son propre sentiment en 1988 : « De nos jours, elle est très localisée en période de reproduction et elle se rencontre essentiellement dans le massif de Fontainebleau, plus particulièrement dans le secteur des Trois-Pignons ». Puis, en 1997, Jacques COMOLET-TIRMAN qualifiait l'Alouette lulu de « nicheuse régulière, assez rare (quelques dizaines de couples) » dans le massif de Fontainebleau (COMOLET-TIRMAN, 2013).

Au cours des printemps 1999 et 2000, l'Alouette lulu a fait l'objet d'un recensement dans tout le massif de Fontainebleau, effectué par Didier SÉNÉCAL (SÉNÉCAL, 2000), qui s'est appuyé sur quatre sources différentes d'informations :

- les synthèses de la revue du Centre Ornithologique de la Région Ile-de-France (CORIF), « *Le Passer* » depuis le printemps 1990 ;
- les résultats d'un week-end de prospection organisé par le CORIF en juin 1994 (6 sites mentionnés) ;
- la recherche des callunaies, pelouses, clairières, parcelles de reboisement et autres milieux favorables ;
- une série de données fournies par Jacques COMOLET-TIRMAN.



Fig. 2 : Habitat de reproduction de l'Alouette lulu en plaine de Chanfroy.
Cliché : L. ALBESA.

Le tout venant s'ajouter à une enquête de terrain totalisant 61 visites, menées sur 40 sites différents, au cours de 22 matinées réparties sur les printemps 1999 et 2000. Au final, ce recensement avait permis de trouver 12 couples nicheurs certains, 7 probables et 9 possibles, soit 28 couples contactés sur 19 sites (5 en forêt des Trois-Pignons et 14 en forêt de Fontainebleau), conduisant l'auteur dans sa conclusion à estimer la population du massif de Fontainebleau à une trentaine de couples au minimum.

Plus récemment, la littérature régionale s'étant enrichie avec la parution de l'ouvrage sur Les Oiseaux d'Île-de-France – nouvelle édition (LE MARÉCHAL & al., 2013), des informations ont été publiées donnant une vision plus large au niveau régional de la population nicheuse.

« Elle est aujourd'hui très localisée. Son bastion principal reste la forêt de Fontainebleau et ses abords, avec de 20 à 30 couples, dont 2 à 6 en plaine de Chanfroy (Arbonne-la-Forêt [77]). Il y a par ailleurs quelques couples en forêt de Rambouillet (78) (3-5 couples, peut-être en augmentation à la faveur de la tempête de 1999). La population régionale a été estimée entre 30 et 40 couples vers 2010 et semble stable, voire en légère progression (l'estimation d'environ 20 couples en 1995 était peut-être en dessous de la réalité.) »

Enfin, tout dernièrement, « Le Passer », volume 47 (2013) - publié en août 2014 - a livré des informations récentes et précises sur le statut nicheur de l'Alouette lulu dans le massif de Rambouillet, dans un article de Christian LETOURNEAU (LETOURNEAU, 2013) s'ouvrant par le résumé suivant :

« Encore considérée comme une nicheuse irrégulière, voire incertaine, à la fin des années 1990, l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) a vu son statut nicheur évoluer favorablement ces dernières années sur le massif de Rambouillet (Yvelines) et notamment suite à la tempête du 26 décembre 1999. L'espèce y niche depuis régulièrement en petit effectif. Un recensement de l'ensemble des sites favorables en 2009 a permis de localiser 5 couples. L'espèce occupe les grandes ouvertures créées par la tempête mais également les jeunes plantations de pins. Son avenir est discuté au regard des aménagements écologiques prévus et du type de sylviculture pratiqué. »

Contexte du recensement bellifontain en 2014

A l'initiative de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, l'actualisation du Document d'objectifs « Massif de Fontainebleau »

lié à la zone spéciale de conservation (ZSC) FR1100795 et la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1110795 (Octobre 2013) s'est traduite pour l'avifaune par la définition de deux objectifs :

- connaître la répartition des espèces suivantes : Alouette lulu, Fauvette pitchou, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe ;
- évaluer l'état de conservation des habitats d'espèces pour chaque cortège à partir d'un plan d'échantillonnage. Trois cortèges étant définis : cortège des milieux ouverts à semi-ouverts, cortège des milieux forestiers, cortège des milieux humides.

Méthode

Le protocole défini lors de l'actualisation du Document d'objectifs « Massif de Fontainebleau » ZSC 1100795 et ZPS 1110795 (Octobre 2013), prescrivait page 185 :

« Allocation de **15 points d'écoute au minimum** à répartir aléatoirement dans les différentes entités de la strate définie. Leur position est à réajuster le long des voies de communication avec **une distance minimale de 1 kilomètre** à respecter entre chaque point pour éviter les doubles comptages. Sur ces points, **écoute des oiseaux pendant 5 minutes**, deux passages à effectuer avec un **minimum de 15 jours entre chaque passage, date pivot du 8 mai**. L'ordre de passage et les observateurs par point devront être modifiés entre chaque passage. Les comptages devront être réalisés les mêmes jours et simultanément sur les différents tracés. »

Dans la réalité, aucun moyen financier n'ayant été mis en face pour effectuer ce travail, le recensement a été l'œuvre d'un seul observateur bénévole (Louis ALBESA) qui a dû composer pour respecter les conditions essentielles (en gras dans le texte) et concevoir 2 boucles associant approche en voiture et marche à pied à travers les deux forêts domaniales, Fontainebleau et Trois-Pignons, pour optimiser au maximum la visite des cantons réputés favorables à l'accueil de l'Alouette lulu.

Le recensement effectué en 2014 a malgré tout porté sur 20 points d'écoute, correspondant à 20 cantons ; 18 ayant servi au recensement effectué par Didier SÉNÉCAL en 2000 et 2001, et 2 nouveaux ayant été ajoutés au vu de contacts connus récemment (dune des Béorlots et la Faisanderie).

Ces 20 cantons ont été visités à 3 reprises suivant le calendrier suivant :

- le 02/05/2014 : 12 cantons visités (1^{re} boucle) et le 05/05 les 8 sites restants (2^e boucle) ;

- le 27/05/2014 : 12 cantons visités (1^{re} boucle) et le 28/05 les 8 sites restants (2^e boucle) ;
- le 05/06/2014 : 12 cantons visités (1^{re} boucle) et le 06/06 les 8 sites restants (2^e boucle).

Résultats

Si l'on ne tient compte que des résultats à l'issue des trois passages dans le cadre du protocole (voir détails en Annexe à la fin), il n'y aurait eu en 2014 que **9 mâles chanteurs** marquant leur territoire, pour un total de seulement **5 cantons occupés** : 1 en forêt des Trois-Pignons (Chanfroy) et 4 en forêt de Fontainebleau :

- la plaine de Chanfroy (3 parcelles : 81, 82, 83), 3 chanteurs ;
- la plaine de Macherin (2 parcelles : 742 et 751), 2 chanteurs ;
- le Champ de manœuvre (1 parcelle : HSA15), 2 chanteurs ;
- Champ Minette (1 parcelle : 131), 1 chanteur ;
- platière de la Touche aux Mulets (1 parcelle : 610) : 1 chanteur.

Avec la restriction que le mâle entendu et vu le 05/05 en bordure ouest de la Touche aux Mulets

(parcelle 610) ne nous semble pas nicheur sur cette parcelle dont l'habitat fermé et très humide (surtout cette année) ne convient pas à l'espèce ; celui-ci aurait juste trouvé un poste de chant en bordure de son territoire qui se trouverait plus bas, sur une des parcelles de la plaine de Chanfroy. A contrario, nous avons la certitude que des couples présents sont passés à travers les mailles du protocole. En plaine de Chanfroy, avec un seul point d'écoute central possible vu la contrainte de distance minimum imposée, celui-ci avait été placé au mieux, au croisement de l'Allée des Fusillés et du Chemin des Enclos, sans permettre d'appréhender la totalité des mâles chanteurs présents sur les 3 parcelles 81, 82 et 83. D'après nos propres observations hors protocole ce printemps, et celles rapportées par de nombreux visiteurs sur ce site phare de l'ornithologie régionale, il y a eu jusqu'à **6 chanteurs dénombrés régulièrement à Chanfroy** entre le 1^{er} avril et le 15 mai ; soit le double de ce que le protocole a permis de noter. De même, **2 ou 3 couples ont été présents aux abords de l'hippodrome de la Solle** (Cabaret Masson) pendant toute la saison de reproduction (plusieurs contacts personnels hors protocole) et **1 mâle chanteur a été entendu en avril et début**

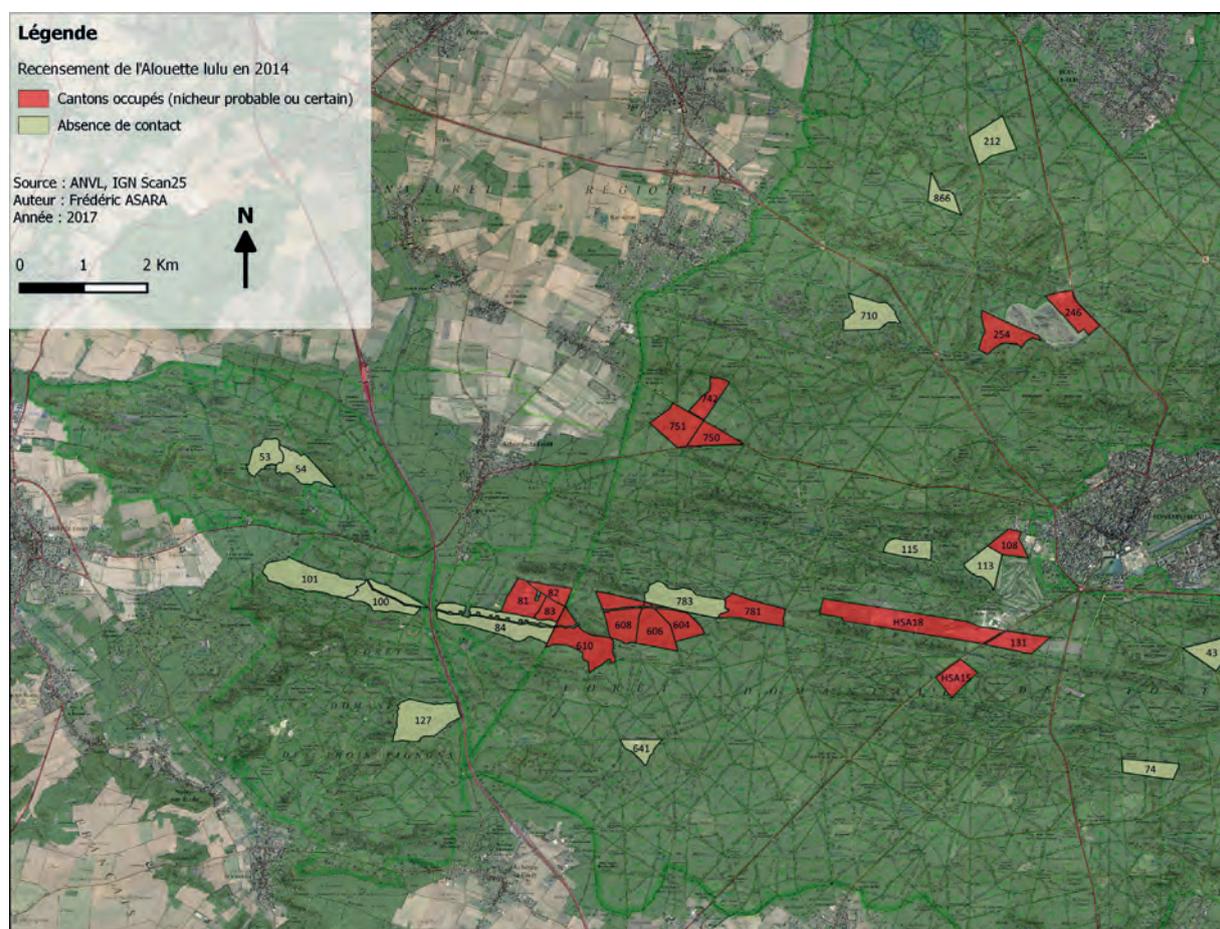


Fig. 3 : Recensement de l'Alouette lulu en 2014 : synthèse des résultats. Carte : F. ASARA.

mai par plusieurs observateurs à la Faisanderie (Frédéric ASARA, Michel RIFFÉ, *com. pers.*). Pour autant, celui-ci n'a plus été entendu lors de nos 3 passages. Enfin, Jacques COMOLET-TIRMAN nous a informés de la présence **de 2 ou 3 couples en 2014 « sur l'aqueduc entre l'Occident et Chanfroy »**, observation du 08/04/2014 sur un site où nous ne nous sommes pas arrêtés dans le cadre du protocole, et de « **4 ou 5 individus dont au moins 2 chanteurs notés au Polygone le 14 avril** ». Enfin, un chanteur a été rapporté de la platière du Rocher de Milly (parcelle 781) bien qu'aucun contact n'y ait été relevé lors de nos visites protocolées.

En conclusion, nous arrivons à un total de 16 à 21 couples (9 - 1 = 8 pendant le protocole, plus 8 à 13 hors protocole : 3 de plus à Chanfroy ; 2 ou 3 à la Solle ; 1 à la Faisanderie ; 2 ou 3 sur l'aqueduc entre le carrefour d'Occident et Chanfroy ; 2 ou 3 au Polygone ; 1 au Rocher de Milly) **probables présents en 2014 dans le massif de Fontainebleau, soit à peine les 2/3 de la population estimée à une trentaine de couples à l'issue de l'inventaire effectué en 1999-2000.**

Discussion

Ce résultat révèle d'abord sans doute les limites d'un protocole non adapté à l'espèce recherchée :

- la date pivot autour du 8 mai est à coup sûr trop tardive pour cette espèce, dont le pic d'activité des mâles chanteurs dans le massif de Fontainebleau a lieu fin mars et surtout pendant tout le mois d'avril. En fait, les premiers chanteurs se font entendre dès le mois de février, mais avant le mois de mars il est difficile de séparer les chanteurs autochtones des groupes migrants plus nordiques ;
- le choix de cette date pivot en raison d'une coïncidence avec le programme STOC n'est pas justifié. Ce dernier est un suivi annuel de tous les oiseaux communs, mené uniformément à l'échelle nationale, alors que le recensement qui nous intéresse ne concerne qu'une espèce et ne sera effectué que tous les quatre ans. Les comparaisons pertinentes n'étant pas de même nature, autant choisir localement la période qui correspond le mieux à l'espèce suivie ;
- l'Alouette lulu étant connue pour chanter surtout en début de matinée, il faudrait privilégier et multiplier les sorties terrain aux premières heures de la journée tout au long de la période la plus favorable. Un protocole calé sur deux passages espacés d'au moins 15 jours autour d'une date pivot, ne serait alors plus envisageable compte tenu du grand nombre de sites à visiter.

Mais au-delà de cette réserve, un résultat aussi décevant interpelle forcément sur la réalité de l'état actuel de la population bellifontaine.

Est-il possible qu'un-tiers des couples aient pu échapper à l'inventaire ? Des couples présents en dehors des cantons visités nous ont été signalés et nous les avons bien ajoutés par précaution pour arriver au total de 16 à 21 couples. Toutefois, le chant de l'Alouette lulu portant très loin, et la pression d'observation étant aujourd'hui indéniablement plus forte qu'il y a 14 ans, il n'est pas concevable que 10 ou 14 chanteurs aient pu échapper à notre décompte final. D'autre part, avec un autre suivi réalisé au cours du même printemps (inventaire exhaustif des territoires occupés par la Fauvette pitchou), c'est la quasi-totalité des milieux ouverts à semi-ouverts du massif de Fontainebleau qui ont été attentivement parcourus du mois de mars au mois de juin, et les cantons visités vont donc bien au-delà des 20 retenus au titre du protocole pour l'Alouette lulu. De-même certains cantons (platière d'Occident / rte de Trévisse au Rocher de Milly, Platière de la Mare aux Joncs, platière du Laris qui parle, Vallée chaude) ont été écoutés plus longtemps que les 5 minutes du protocole, quand la visite a été prolongée pour profiter aussi à l'autre inventaire.

Il semblerait donc que nous soyons confrontés à une baisse significative du nombre de couples d'Alouette lulu présents sur le massif de Fontainebleau par rapport au précédent recensement.

Le constat établi, quelles peuvent en être les explications et les précautions d'usage ?

- d'abord, il n'est pas interdit de penser que les 20-30 couples trouvés en 1999-2000 correspondent à un pic optimum des effectifs bellifontains dans le passé récent. L'inventaire précédent ayant été réalisé pour moitié après la tempête du 26 décembre 1999, il est possible qu'elle ait eu un effet favorable (au moins à court terme) pour l'Alouette lulu sur Fontainebleau comme cela a été démontré sur Rambouillet (LETOURNEAU, *op. cit.*) ;
- ensuite, l'enquête menée en 2014 montre une contraction de la population qui suit un gradient lié aux habitats : les petits secteurs ouverts hors habitats communautaires (type Mont Aigu / parcelle 115, près du carrefour du Débucher, ou sur le site des Vieux rayons / parcelle 212) trouvés occupés en 1999-2000, ne le sont plus en 2014 ; seuls restent particulièrement occupés les « bastions » comme Chanfroy ou Macherin réputés pour être les plus appréciés par l'espèce.

Effet bien connu : en période prospère, une espèce étend sa population et colonise de nouveaux espaces *a priori* moins favorables, et a contrario en période plus difficile, la contraction s'accompagne d'un repli sur les zones les plus vitales à la survie de l'espèce. Ce scénario cadre bien avec le constat de notre recensement en 2014 ;

➤ malgré tout, il est possible qu'une part des chanteurs présents sur les sites visités ait pu échapper à notre recensement en raison – comme il a été dit – d'un protocole inadapté, et nous devons tenir compte de ce biais en proposant d'organiser dans le futur un recensement concerté, à plusieurs observateurs visitant simultanément et au cours du mois d'avril, parmi tous les secteurs fréquentés par l'Alouette lulu ces 20 dernières années, ceux qui sont encore attractifs pour l'espèce.

Le résultat interpelle aussi à propos du deuxième objectif de la démarche : évaluer l'état de conservation des habitats d'espèces pour chaque cortège. De ce point de vue, quelle lecture peut-on retenir de cet inventaire ?

1- Le constat montre que ce sont les parcelles de pelouses ouvertes (exemple 6120) qui fixent principalement l'Alouette lulu en période de reproduction (Chanfroy, Macherin, la Solle, Champ Minette, et le Champ de Manœuvre).

2- Les secteurs au faciès les plus ras des landes de plaines sur sables secs (4030 : Landes sèches européennes) sont également favorables à l'espèce (exemple : lande de Chanfroy).

3- Par contre, les landes humides sur les platières calcaires ou gréseuses ne semblent pas en 2014 retenir l'Alouette lulu en période de reproduction. Cela contraste avec l'Engoulevent d'Europe et la Fauvette pitchou qui en font leur type d'habitat le plus recherché sur le massif de Fontainebleau.

4- Les parcelles ouvertes en régénération après une coupe à blanc sur des sols sablonneux et secs sont bien attractives pour l'espèce, mais seulement pendant les premières années qui suivent la coupe à blanc. Sur des parcelles où l'Alouette lulu avait été trouvée nicheuse lors du recensement en 1999 et 2000 (parcelle 43 / les Placereaux ; 74 / les Ventes Bourbon ; 866 / route du Clocher), les enclos sont encore visibles mais vu l'état de la végétation et du boisement 14 ans après, l'Alouette lulu ne revient plus s'y installer. On trouve la confirmation de ce constat dans l'article de Christian LETOURNEAU (*op. cit.*) à propos de l'Alouette lulu en forêt de Rambouillet, avec les précisions suivantes :

« Des études en Angleterre montrent que les densités les plus fortes apparaissent dans les plantations âgées de 1 à 3 ans, puis déclinent avec le temps, l'espèce abandonnant les plantations de plus de 8 ans (WRIGHT, 2006 In LANGSTON & al. 2007). De même MULLER (1985) dans son étude sur la succession du Pin sylvestre dans les Vosges du Nord, ne trouve l'Alouette lulu que dans les deux premiers stades de la futaie régulière : 1 à 3 ans et 4 à 8 ans. Cet auteur précise par ailleurs (MULLER, 1997) que l'Alouette lulu niche dans les vastes coupes à blanc ou les très jeunes plantations durant 2 à 3 années. Après, les parcelles deviennent vite encombrées de végétation et ne sont plus favorables à l'espèce. Ceci nécessite donc un bon équilibre des classes d'âge pour que l'Alouette lulu trouve toujours quelques parcelles à son goût ».



Fig. 4 : Parcelle forestière (pinède) en régénération en forêt de Fontainebleau. Cliché : F. ASARA.

Perspectives

Le recensement de 1999-2000 avait conduit Didier SÉNÉCAL à classer les 28 couples trouvés alors en deux catégories : 20 couples nichant dans des habitats de pelouses et callunaies qui ne devraient pas trop évoluer à court terme (tout en pointant déjà la désertification par l'Alouette lulu des parcelles 92, 94, 115, 136, 131 aux Trois-Pignons pour cause de callunaies envahies par le Pin sylvestre, le Robinier faux-acacia et le Bouleau) et 8 couples nichant dans des parcelles de régénération, sites provisoires par définition.

Quatorze ans plus tard, la comparaison s'impose : 16 à 21 couples présents, essentiellement sur des habitats de pelouses rases ; très peu sur des habitats de callunaies ; aucun en parcelles de régénération.

Pour les parcelles de régénération, c'est une simple confirmation ; le fait de repasser sur les mêmes qu'en 1999-2000 ne pouvait pas permettre d'y retrouver la présence de l'espèce 14 ans plus tard. Nous avons déjà vu plus haut pourquoi.

La grande rareté de l'Alouette lulu sur les habitats de callunaie soulève par contre des interrogations : fluctuation passagère plutôt liée à des aléas climatiques, avec des printemps marqués par une pluviométrie particulièrement forte en 2013 et 2014 ? Ou perte d'attractivité durable et donc plus inquiétante dont il faudra chercher les causes si elle se confirme ?

Plus récemment, Jacques COMOLET-TIRMAN dans sa « Note préparatoire à la révision du Document d'objectifs du site Natura 2000 Massif de Fontainebleau » (COMOLET-TIRMAN, 2013) nous offrait aussi un autre point de vue à propos de l'Alouette lulu, et même si certaines allégations concernant l'évolution de la population sur Fontainebleau peuvent paraître optimistes en regard de l'enquête terrain que nous venons d'effectuer, son intérêt demeure intact pour bon nombre de pistes suggérées.

«... la diminution de taille des parcelles concernées par une mise en régénération ONF ne semble pas avoir mis un terme à la nidification dans ce type de situation, et elle est capable de s'installer dans des contextes de coupes partielles avec de grands arbres restant en place (environs du Mont Aigu par exemple). Il serait intéressant de mieux connaître le caractère régulier ou plus exceptionnel de ce type d'observation. Ceci dit, les habitats d'intérêt communautaire cartographiés doivent concentrer la majorité des couples nicheurs. Il serait souhaitable malgré tout d'améliorer les suivis, pour déterminer et localiser de façon optimale les actions de gestion (le cas échéant protections temporaires durant la période de reproduction en « parcelles ordinaires » pour éviter des issues fatales lors des coupes de bois). De façon similaire à la Pie-grièche écorcheur, les données récentes mettent en évidence l'existence d'une continuité mais dont les potentialités restent à développer entre Chanfroy (et divers sites des Trois-Pignons dont la Vallée Chaude) à l'ouest et Champ Minette à l'est via l'aqueduc, le Rocher de Milly (vers le Carrefour d'Occident) et le terrain militaire du Polygone. Ceci tendrait en fait à rétablir une continuité ayant déjà existé par le passé. Le champ de manœuvre également (bien que non cartographié d'intérêt communautaire). L'amélioration des connaissances sur le comportement migratoire de la population est souhaitable. »

Et les coupes à blanc ? Et la problématique du Pin ? Impossible de conclure sans évoquer ces deux sujets sensibles, mais essayons de les aborder ici en suivant le fil de la pédagogie plutôt que celui de la polémique.

Les coupes à blanc. Ces coupes rases sont mal vues, surtout de la part d'un public mal informé à propos des méthodes de gestion forestière, et de

manière générale quand elles touchent de belles parcelles de feuillus qui occupent principalement la forêt domaniale de Fontainebleau. Mais qu'en serait-il pour des coupes à blanc sur des parcelles de résineux en forêt domaniale des Trois-Pignons ? Dans cette forêt, sans traits culturels ou romantiques bien marqués, et nettement moins fréquentée que celle de Fontainebleau, uniquement dans sa partie à l'ouest de l'autoroute A6, on compte environ 150 parcelles, dont une centaine (une fois les platières enlevées du décompte) quasi spécifiquement de résineux sur sols sableux, entre le Coquibus au nord et le Rocher Cailleau au sud. A la faveur des deux enquêtes conjointes effectuées en 2014 (Alouette lulu et Fauvette pitchou) toutes pratiquement ont été visitées entre mars et juin, et nous avons été frappés par leur pauvreté sur le plan de l'avifaune présente. Non pas qu'il n'y ait pas d'oiseaux, mais même très nombreux, ce sont toujours les mêmes espèces que l'on retrouve parcelle après parcelle : Pinson des arbres, Mésange huppée, Roitelet huppé, Pouillot de Bonelli... avec de temps en temps un Pipit des arbres ou un Rougequeue à front blanc, et plus rarement un Grimpereau des jardins ou un Pic épeiche. C'est presque tout. A la monotonie visuelle de l'habitat répond la monotonie des chants d'oiseaux qui les fréquentent. Parmi toutes ces parcelles de résineux, il en est certes vingt à trente qu'il serait difficile ou très difficile d'exploiter à cause du relief autour de la Vallée Close (circuit des 25 Bosses), mais les autres ? Compte tenu de ce qui a été vu précédemment pour l'Alouette lulu, qui trouve des conditions favorables à sa reproduction dans les deux premiers stades de la futaie régulière (1 à 3 ans et 4 à 8 ans), ne se trouverait-il pas, même parmi les naturalistes et les écologistes, des voix pour souhaiter la disparition temporaire de quelques hectares de pins, par rotation sur les 30 ans que dure un aménagement ? Et même pourquoi ne serait-il pas concevable d'envisager (comme aux Béorlots) pour un petit nombre de ces parcelles bien choisies, une coupe rase définitive des pins au profit de milieux ouverts, dunes, callunaies ou landes sèches, suivant la qualité des sables qui s'y trouvent ? Un retour de quelques parcelles à cet état antérieur ne serait pas seulement profitable à l'Alouette lulu et aux autres espèces des milieux ouverts ; ce serait toute la biodiversité du massif qui s'en trouverait renforcée.

« Les sables colluviaux, entraînés avec la dislocation de la couche supérieure de calcaire, sont, par voie de conséquence, calcarifères et représentent un type de sol particulièrement bien développé dans le massif. Livré

à lui-même, il évolue spontanément vers un bois clair à Chêne pubescent. Cette évolution se trouve ralentie, voire stoppée, par les activités humaines telles que la fréquentation massive du public, le pâturage, les activités militaires. En l'absence de couvert, il se singularise, comme on l'a dit, par une juxtaposition d'espèces végétales calcifuges et calcicoles parfois embarrassante pour le phytosociologue. C'est là que s'épanouissent les plantes les plus rares et les plus représentatives du massif bellifontain » (BRUNEAU DE MIRÉ, 2013).

Le Pin : « A Fontainebleau, les pins sont dominants sur 5 000 ha (le tiers de la forêt) représentés par le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) sur 4 600 ha, le Pin laricio (*Pinus nigra laricio*) sur 3 000 ha et le Pin maritime (*Pinus pinaster*) sur 100 ha. Ils sont en mélange avec le chêne ou le hêtre sur 750 ha. La présence d'autres résineux reste anecdotique. [...] Sa dynamique d'expansion est très forte, contrairement à celle du Pin laricio. Défavorisé par le climat, le Pin maritime est mal adapté et se régénère difficilement... Économie : Les 13 000 m³ de pins récoltés représentent 25% du bois enlevé annuellement à la forêt, mais seulement 11% des recettes. De qualité médiocre, ils sont essentiellement utilisés à la fabrication de palettes et à la caisserie. Aménagement : Transformation de 2 000 ha de peuplements purs ou mélangés de pins sylvestre en peuplement à base de chênes et de hêtres. Maintien du pin sur les sols où la dynamique des feuillus est insuffisante. **Élimination progressive du pin dans les zones d'intérêt écologique (réserves biologiques et milieux les plus sensibles, dont les pelouses et landes sèches sur calcaires ou sables soufflés). Interventions régulières sur les milieux ouverts, pour contrer l'installation naturelle du Pin sylvestre et la fermeture du couvert forestier »** (HERMELINE & REY, 1998).

Comment ne pas être frappés par la justesse de ces préconisations, contenues dans le plan de gestion de la forêt sur vingt ans (1996-2015) ? Nous n'aurions pas su mieux dire aujourd'hui encore pour venir au secours des espèces de milieux ouverts comme l'Alouette lulu, mais aussi la Fauvette pitchou, l'Engoulevent d'Europe, la Pie grièche écorcheur, ou encore le Pipit rousseline qui a aujourd'hui malheureusement disparu de l'avifaune nicheuse régionale. Autant d'espèces censées être soutenues de manière renforcée par la création d'une ZPS Natura 2000, et pourtant en situation précaire comme l'ont montré nos enquêtes simultanées ce printemps 2014 sur l'Alouette lulu et la Fauvette pitchou.

Accuser l'ancienne structure animatrice de la Zone de Protection Spéciale Natura 2000 d'avoir failli, ne sert plus à rien puisqu'elle a été dessaisie

et maintenant dissoute. Et le double rôle délicat et ambigu de l'ONF (conserver et exploiter sont antinomiques) nous est trop connu pour accabler ici l'Office. Mais nos enquêtes effectuées en 2014 en font encore le triste constat : dans la course de vitesse entre l'Homme et le Pin sylvestre, la dynamique du pin a été la plus forte. Les milieux les plus sensibles, dont les pelouses et landes sèches, n'ont pas cessé de perdre en qualité et en surface, (surtout flagrant en forêt domaniale des Trois-Pignons), malgré les nombreuses alarmes émises par les naturalistes, toutes disciplines confondues, connaissant bien le massif. Et cette évolution naturelle a été confortée par une prévention et une lutte efficaces contre les incendies de forêts, incendies qui au cours des siècles passés ont eu un rôle de régénération des landes extrêmement fort. Historiquement, les derniers grands incendies dans le secteur des Trois-Pignons remontent à la fin de la seconde guerre mondiale quand les maquisards y avaient trouvé refuge.

« La réduction des milieux ouverts de près de la moitié sous l'Ancien Régime à moins de 5% aujourd'hui est, sans doute, une victoire sur la nature mais un drame pour la biodiversité » (BRUNEAU DE MIRÉ, 2013).

Alors certes, améliorer les connaissances locales sur l'espèce, améliorer les habitats sur callunaies, préserver les rares habitats sur landes sèches... Oui, trois fois oui. Mais il faudra bien mettre en face les moyens financiers nécessaires, accompagnés d'une réelle volonté politique permettant de s'affranchir d'un consensus mou visant à satisfaire le plus grand nombre.

A court terme, des opportunités vont se présenter pour agir dans tous ces domaines. Les documents d'aménagement des forêts de Fontainebleau et des Trois-Pignons arrivent tous deux à échéance fin 2015. Le nouveau plan d'aménagement élaboré par l'ONF va concerner pour la première fois conjointement les deux forêts domaniales, permettant - entre autre - de mieux prendre en compte les continuités écologiques et les exigences des espèces patrimoniales à l'échelle de la ZPS toute entière. Et puis, une nouvelle structure animatrice va être désignée pour piloter la gestion de la ZPS Natura 2000. Gageons que ces changements importants seront porteurs d'actions favorables à toutes les espèces des milieux ouverts en général, et à l'Alouette lulu en particulier. Mais surtout, espérons que la nouvelle structure animatrice saura mieux que la précédente réunir les volontés et les moyens financiers (départementaux [Seine-et-Marne + Essonne], régionaux et européens) nécessaires pour enrayer la perte et redonner au

massif de Fontainebleau une partie significative des hectares de pelouses et de landes sèches que celui-ci a perdus ces dernières années.

Addenda

Depuis l'inventaire réalisé en 2014, l'espèce a été détectée en période de reproduction 2016, en forêt domaniale de la Commanderie, aux Gondonnieres, sur le site de l'ancienne sablière (parcelle 91).

Bibliographie

ANONYME, 2012. *Alouette lulu* In MNHN, coord. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 8 : Oiseaux (3 volumes), volume 1 de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou, pp. 57-60.

BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. & NATUREPARIF, 2012. *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France*. Paris, 72 p.

BRUNEAU DE MIRÉ PH., 2013. *Fontainebleau, terre de rencontres - le point de vue d'un naturaliste*. Editions ANVL, 115 p.

[COMOLET-TIRMAN J., 2013. Espèces typiques des habitats d'intérêt communautaire du Massif de Fontainebleau : application aux oiseaux - ANVL 04/01/2013 - Note préparatoire à la révision du Document d'objectifs du site Natura 2000 Massif de Fontainebleau.]

COMOLET-TIRMAN J., 1997. L'Alouette lulu, In Les oiseaux de la forêt de Fontainebleau, *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 73 (3) : 16.

[DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE-ET-MARNE - BIOTOPE, 2013. Collection des études : Actualisation du document d'objectifs « Massif de Fontainebleau » - ZSC 1100795 et ZPS 1110795.]

GÉROUDET P., 1998. *Les Passereaux d'Europe, Tome 1 - des Coucous aux Merles*. Ed. Delachaux et Niestlé, Paris 1998 pour la 4^e édition, 180 p.

HERMELINE M. & REY G. avec photographies de TESTUT A., 1998. *Lettres de la forêt de Fontainebleau, abécédaire photographique*, Edition conjointe Office national des forêts et Editions Textuel, Paris, 105 p.

JIGUET F., 2011. *100 oiseaux communs nicheurs de France*. Ed. Delachaux et Niestlé - Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 224 p.

LANGSTON R.H.W. & al., 2007. Nightjar *Caprimulgus europaeus* and Woodlark *Lullula arborea* - Recovering species in Britain ? *Ibis*, 149 (Suppl. 2) : 250-260 - Cité par Chr. LETOURNEAU.

LE MARÉCHAL P., LALOI D. & LESAFFRE G., 2013. *Les oiseaux d'Île-de-France. Nidification, migration, hivernage*. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.

LETOURNEAU C., 2014. Statut nicheur de l'Alouette lulu (*Lullula arborea*) dans le massif de Rambouillet (Yvelines), *Le Passer*, 47 : 6-13.

MULLER Y., 1997. Les oiseaux de la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord. *Ciconia*, 21 : 1-347. Cité par Chr. LETOURNEAU.

[MULLER Y., 1985. L'avifaune nicheuse des Vosges du nord - sa place dans le contexte médo-européen. Thèse. Université de Dijon, 318 p. Cité par Chr. LETOURNEAU.]

SÉNÉCAL D., 2000. Recensement de l'Alouette lulu dans le massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 76 (2) : 84-86.

SIBLET J.-Ph., 1998. *Les Oiseaux du Massif de Fontainebleau et des environs*, Editions R. CHABAUD - LECHEVALIER, Paris, 1988, 286 p.

YEATMAN-BERTHELOT D., 1995. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989)*. Société Ornithologique de France, Paris, 4^e trimestre 1995, pp. 454-455.



Alouette lulu en plaine de Chanfroy. Cliché : L. ALBESA.

L. ALBESA

27, Rue de Belleneuve 89340 Villeneuve-la-Guyard
<albesa.louis@orange.fr>

RECENSEMENT DE LA FAUVETTE PITCHOU (*SYLVIA UNDATA*) AU PRINTEMPS 2014 SUR LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU

Par Louis ALBESA

Citation proposée : ALBESA L., 2014 (2017). Recensement de la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) au printemps 2014 sur le massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 22-27.

Mots-clés : Fauvette pitchou, Ornithologie, Massif de Fontainebleau, Natura 2000, Landes, Enrésinement.

Résumé : L'auteur publie ici son rapport suite à l'enquête menée en 2014 concernant la répartition de la Fauvette pitchou et l'état de conservation de ses habitats dans le massif de Fontainebleau. Il en explique le contexte, dévoile les résultats, les compare avec les précédents (2001), et propose des recommandations pour favoriser la survie de cette espèce classée en danger d'extinction en Ile-de-France.

Présentation

Cette fauvette de petite taille pèse 10 à 12 grammes. Elle passe d'autant plus inaperçue qu'elle se déplace en général en se glissant dans la végétation, sans se mettre à découvert bien longtemps, sauf par exemple lorsque le mâle marque son territoire sur un poste de chant. Sa silhouette (grosse tête et longue queue) surprend alors autant que son plumage coloré : dessus gris bleuté depuis la calotte jusqu'au bout de la queue, dessous rouge vineux jusqu'au blanc du croupion, des points blancs sur la gorge, et des yeux remarquables, iris rouge foncé entouré d'un cercle oculaire rouge. La femelle ne montre qu'un plumage plus terne qui la protège mieux d'éventuels prédateurs :

presque entièrement gris, avec seulement plus ou moins de nuances rosées sur la poitrine. En avril-mai, le mâle construit plusieurs ébauches de nids, à très faible hauteur dans la lande, dont une sera terminée par la femelle avant d'y pondre trois ou quatre œufs. Une seconde ponte a lieu généralement au mois de juin. Elle est considérée comme sédentaire sur l'ensemble de son aire de répartition où la plupart des couples sont censés demeurer toute l'année sur le même territoire où à proximité (ANONYME, 2012).

La présence de cette espèce dans le massif de Fontainebleau est remarquable à de nombreux titres :

➤ c'est une **espèce quasi menacée** (NT) au



Fig. 1 : Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) à l'affût. Cliché : Françoise MOIGNET.

niveau mondial depuis 2008 selon l'UICN et BirdLife International, en raison notamment du fort déclin des populations espagnoles (COMOLET-TIRMAN, 2013) ;

➤ elle est en **déclin au niveau national** selon le réseau de comptage fédéré par le Muséum National d'Histoire Naturelle sous le nom de suivi temporel des oiseaux communs (STOC). Celui-ci montre globalement une diminution moyenne d'un tiers des populations nicheuses de Fauvette pitchou en France depuis le début du programme en 2001 (JIGUET, 2011) ;

➤ l'espèce est classée **en danger (EN) au niveau régional** selon la Liste Rouge Régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Alors que la quasi-totalité de la population francilienne est concentrée au sein du massif de Fontainebleau. La présence de couples découverts dans d'autres secteurs franciliens s'est jusqu'ici révélée éphémère : forêt de Sénart (jusqu'à quatre couples en 2003, disparition en 2005), bois de Rochefort-en-Yvelines (un couple en 2008), boucle de Moisson (un couple en 2008 et 2009) (BIRARD & al., 2012) ;

➤ la sous-espèce présente en Île-de-France est la forme *Sylvia undata dartfordiensis* inféodée aux habitats de landes (la sous-espèce méditerranéenne présente dans le sud-est de la France occupe les maquis et les garrigues) ;

➤ dans le massif de Fontainebleau, la Fauvette pitchou n'occupe qu'un nombre extrêmement limité d'habitats naturels visés par la directive européenne dite « Faune, Flore, Habitats » de 1992 : le 4020 (Landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris*) et le 4030 (Landes sèches européennes) définis respectivement dans les Tomes 3 et 4 des Cahiers d'habitats Natura 2000 (COMOLET-TIRMAN, 2013). Sa présence est donc dépendante des actions nécessaires pour maintenir ouverts les habitats de landes encore existants favorables à son installation ;

➤ espèce thermophile sédentaire (c'est d'ailleurs la seule fauvette régionale sédentaire), elle trouve dans le massif de Fontainebleau la limite nord de son aire de répartition continentale (alors que sur la façade atlantique celle-ci s'étend du Portugal à l'Angleterre), où la bloque son intolérance aux périodes de gel prolongé et à la neige, qui la privent de la possibilité de se nourrir. Ses effectifs fluctuent largement en fonction de la rigueur des hivers précédents et ne peuvent donc pas constituer à eux seuls un bon indicateur de la qualité des milieux et de la gestion mise en place.



Fig. 2 : Habitat de reproduction de la Fauvette pitchou dans le massif de Fontainebleau. Cliché : L. ALBESA.

Historique

Selon Jean-Philippe SIBLET (SIBLET, 1988) « Sa découverte à Fontainebleau remonte à 1935, date à laquelle SEYDOUX prouva sa nidification (SEYDOUX, 1937). Cette dernière n'a jamais cessé depuis, mais il faut attendre le début des années 80 pour avoir une idée plus précise des effectifs qui se situent dans une fourchette allant de 100 à 150 couples (BOST, com. pers.) ». Avec le recul, la surestimation ici des effectifs est fort probable, mais il est clair qu'il y avait à l'époque largement plus de 50 couples, et la baisse en moins de vingt ans reste donc évidente. En 1997, Jacques COMOLET-TIRMAN écrivait : « La population ne compte peut-être plus que 10 à 20 couples, conséquence d'un précédent hiver relativement rude. Je n'ai pas revu l'espèce dans des sites connus anciennement comme Coquibus, le Rocher de la Reine, Apremont. » (COMOLET-TIRMAN, 1997). Il faudra attendre le printemps 2001 pour voir un recensement systématique (COMOLET-TIRMAN & SÉNÉCAL, 2001) livrer des chiffres absolus à un moment donné : 18 territoires occupés (mâle en général chanteur observé et femelle observée à dix reprises), répartis sur trois ensembles, tous situés dans la forêt des Trois-Pignons, et plus aucun en forêt de Fontainebleau stricto sensu. Des chiffres analysés alors par les auteurs de la manière suivante :

« Ce total de 18 territoires confirme le phénomène de régression constaté par certains observateurs. Il est d'autant plus alarmant que les derniers hivers ont été relativement doux : les Fauvettes pitchou n'ont pas eu à subir de vague de froid ni de période d'enneigement prolongé, qui représentent pour elles un danger majeur. On peut d'ailleurs noter que les hivers 1985, 86 et 87 n'avaient pas éradiqué la population de Fontainebleau, alors que celles du Loiret n'avaient pas survécu ; il a fallu attendre 1991 pour entendre à nouveau un chanteur en forêt d'Orléans, et 1994 pour recontacter l'espèce en Sologne orléanaise (Office National des Forêts, 1994 ; Les Naturalistes Orléanais, 1995).

La régression de la pitchou, déjà caractérisée par l'abandon de plusieurs secteurs s'est aussi manifestée par une forte chute des effectifs. La fourchette de 100 à 150 couples avancés par BOST nous semble résulter d'une extrapolation quelque peu optimiste. En effet, une population de cet ordre de grandeur a été recensée en forêt domaniale de Moulière (Vienne) estimée à 130-150 couples (RIGAUD, 1997) mais les landes favorables y couvrent des surfaces plus importantes. Il faudrait quelques 500 hectares de callunaies pour accueillir un aussi grand nombre de pitchous dans les Trois-Pignons ; remarquons également qu'une autre enquête menée en 1997 par le GONm a abouti à une fourchette de 150 à 200 couples pour l'ensemble de la Normandie (DEBOUT, 1999). La population du massif de Fontainebleau a vraisemblablement atteint au maximum durant les années 1980 une valeur située dans une fourchette de 50 à 100 couples. »

Plus récemment, la littérature régionale s'étant enrichie avec la parution de l'ouvrage sur Les Oiseaux d'Île-de-France - nouvelle édition (LE MARÉCHAL & al, 2013), d'autres informations ont été publiées donnant une vision plus large et plus complète au niveau régional.

« En 2002, une petite population est découverte en forêt de Sénart (91) : il y avait déjà plusieurs chanteurs au printemps 2002, ce qui suggère, avec quelques observations ponctuelles en 1998 et 2000, une installation depuis déjà quelques années. En 2003, une prospection systématique a permis de recenser 4 couples sur ce massif (ROY & SÉNÉCAL, 2003). En 2006, 1 femelle est capturée le 28 juin sur les coteaux de Frileuse (BEYNES [78]) et la nidification est probable sur ce site en 2007. En 2008, 1 couple a niché (apparemment sans succès) en boucle de Moisson (78). Toujours en 2008, 2 chanteurs sont découverts dans le bois de Rochefort (78) au sud-est du massif de Rambouillet ; il y avait au moins 1 chanteur sur ce site l'année suivante. En 2010, 1 chanteur est contacté, en avril, dans le nord-ouest du massif de Rambouillet. Si ces nouvelles installations constituent bien un changement majeur dans le statut de l'espèce, elles ne viennent pas compenser, en termes d'effectifs régionaux, la diminution de la population bellifontaine. La population francilienne doit se situer entre 30 et 40 couples sur la période de 2000 à 2010. »

Contexte du recensement bellifontain en 2014

A l'initiative de la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne (DDT, 2013), l'actualisation du Document d'objectifs « Massif de Fontainebleau » ZSC 1100795 et ZPS 1110795 (Octobre 2013) s'est traduite pour l'avifaune par la définition de deux objectifs :

- connaître la répartition des espèces suivantes : Alouette lulu, Fauvette pitchou, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe ;
- évaluer l'état de conservation des habitats d'espèces pour chaque cortège à partir d'un plan d'échantillonnage. Trois cortèges étant définis : cortège des milieux ouverts à semi-ouverts, cortège des milieux forestiers, cortège des milieux humides.

Le recensement systématique de la Fauvette pitchou mené en 2014 sur toutes les parcelles du massif de Fontainebleau présentant un des deux habitats naturels recherchés par l'espèce s'inscrit dans ce double objectif.

Méthode

Ce recensement a été mené par un même observateur au cours de 13 journées sur le terrain, entre le 10 mars et le 24 avril 2014, complétées par des contrôles opportunistes au cours de 7 journées dédiées à d'autres programmes (recensement Alouette lulu et STOC-EPS) entre le 28 avril et le 6 juin.

L'inventaire mené en 2001 ayant été réalisé « sur toutes les parcelles où la pitchou avait été autrefois signalée, mais aussi toutes les landes à callune (*Calluna vulgaris*) égales ou supérieures à un hectare », ce sont toutes ces parcelles qui ont été revisitées à plusieurs reprises en 2014. L'emploi de la repasse a été réduit autant que possible, mais néanmoins utilisé à partir d'un enregistrement (chant et alarme) embarqué sur un Smartphone lorsqu'il s'est agi notamment de vérifier la présence d'un individu cantonné mais isolé et de type femelle (cris en venant au contact, mais absence de chant marquant le territoire) ou l'abandon d'un territoire lors des derniers passages alors que celui-ci avait été trouvé occupé en début de saison.

Résultats 2014

Ces prospections m'ont permis de recenser **22 territoires occupés**, au moins lors d'un passage entre le 10 mars et le 6 juin 2014. La totalité des 22 territoires se trouve concentrée sur **13 parcelles** de forêt domaniale ; 12 en forêt des Trois-Pignons et 1 en forêt de Fontainebleau stricto sensu.

A noter qu'un incendie le 16 avril dans le secteur des rochers d'escalade de la Canche aux Merciers s'est propagé sur 6 hectares, ravageant la parcelle 106 des Trois-Pignons où un mâle chanteur était présent avant et n'a plus été recontacté après cette date.

La densité trouvée varie d'un territoire occupé par parcelle (la plus petite ne couvrant que 8,94 hectares pour la parcelle 115 des Trois-Pignons), jusqu'à 6 territoires pour le bastion de l'espèce (parcelle 101 des Trois-Pignons, la plus grande, qui couvre 52,44 hectares et même 7 sur cette parcelle lors des derniers passages. Celle-ci aurait-elle recueilli un réfugié de la parcelle 106 relativement proche ?

Les observations de couples ensemble, de parades, de transports de nourriture, et a contrario les individus cantonnés mais isolés de type femelle, et les territoires abandonnés en cours de saison, m'ont conduit à estimer la population de Fauvette pitchou nicheuse sur l'ensemble de la ZPS Natura 2000 en 2014 à **18 couples certains ou probables**.

Tous situés en forêt des Trois-Pignons :

- **parcelle 8** (Coquibus Ouest ; 24,62 ha) : 2 territoires occupés / **1 couple certain et 1 couple probable** ;
- **parcelle 13** (Coquibus Ouest ; 21,97 ha) : 1 territoire occupé / **1 couple probable** ;
- **parcelle 49** (Mare aux joncs ou Rochers aux Voleurs ; 28,88 ha) : 2 territoires occupés / **2 couples probables** ;
- **parcelle 53** (Mare aux joncs ou Rochers aux Voleurs ; 20,50 ha) : 1 territoire occupé / **1**

couple certain ;

- **parcelle 54** (Mare aux joncs ou Rochers aux Voleurs ; 26,74 ha) : 1 territoire occupé en début de saison tout près de la mare aux joncs (le 20/03), mais plus aucun contact par la suite sur l'ensemble de cette parcelle (y compris après usage de la repasse) ;
- **parcelle 92** (Sucremont S-E ; 21,71 ha) : 2 territoires occupés / **2 couples probables** ;
- **parcelle 100** (Laris qui parle ; 33,31 ha) : 1 territoire occupé / **1 couple probable** ;
- **parcelle 101** (Laris qui parle ; 52,44) : 6 territoires occupés en début de saison (début avril) et même 7 au mois de mai / **quasiment 6 couples certains** ;
- **parcelle 106** (Canche aux Merciers ; 14,41 ha) : 1 territoire occupé en début de saison, mais après l'incendie du 16 avril qui a ravagé cette parcelle, plus aucun contact lors des passages suivants (y compris après usage de la repasse) ;
- **parcelle 115** (Maison Poteau ; 8,94 ha) : 1 territoire occupé / **1 couple probable** ;
- **parcelle 127** (Vallée Chaude ; 49,47 ha) : 2 territoires occupés / **2 couples certains**. Remarque : l'un m'a donné à observer mon 1^{er} nourrissage de la saison le 28/04 et l'autre mon dernier de la saison le 05/06 (une 2^e ponte très probable à cette date) ;

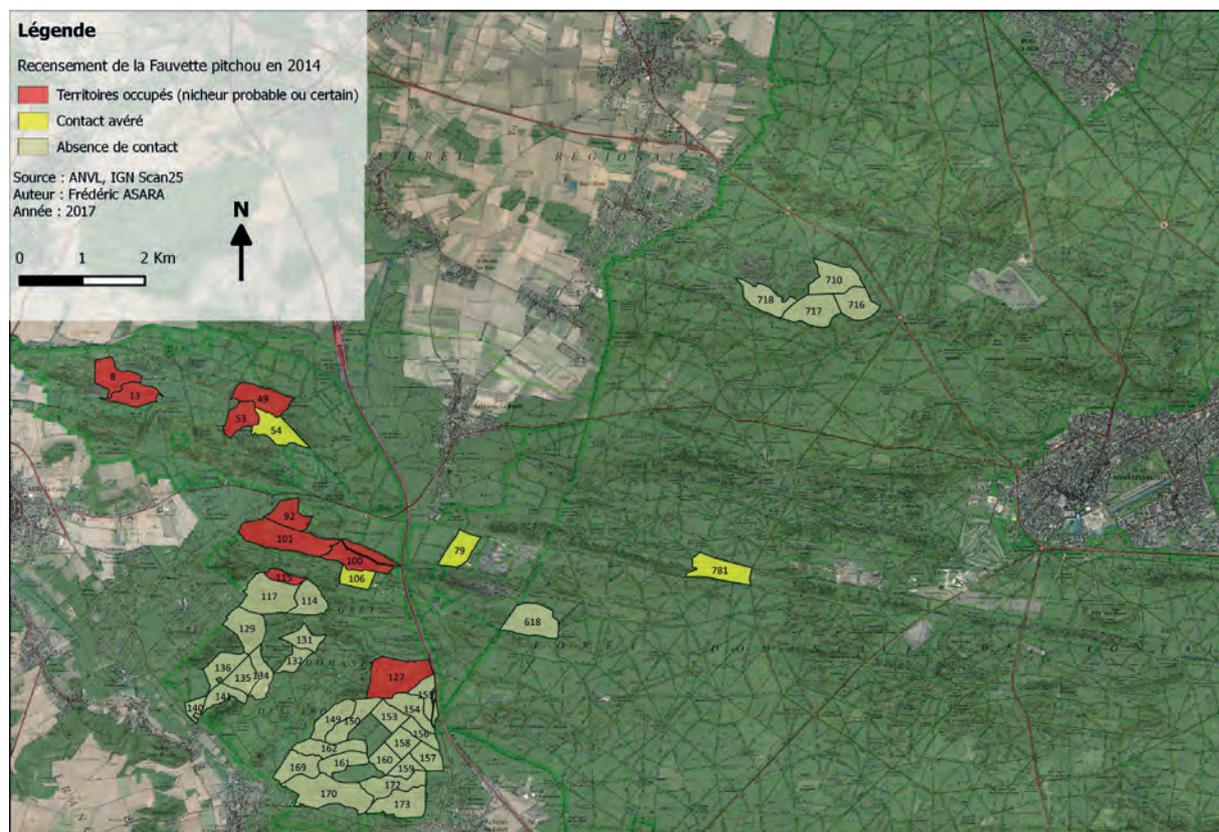


Fig. 3 : Recensement de la Fauvette pitchou en 2014 : synthèse des résultats. Carte : F. ASARA.

➤ **parcelle 79** (Plaine de Chanfroy ; 21,74 ha) : 1 territoire occupé à l'ouest du Chemin des Sablières (31/03 ; 22/04 ; 28/05) par une femelle alarmant en ma présence, mais jamais entendu ni vu un mâle ce printemps sur cette parcelle (même avec repasse).

Forêt de Fontainebleau :

➤ **parcelle 781** (Rocher de Milly ; 30,30 ha) : 1 territoire occupé à l'est de la route de Trévisse (02/04 ; 23/04 ; 05/05 ; 28/05) par une femelle alarmant en ma présence mais jamais entendu ni vu un mâle ce printemps sur cette parcelle (même avec repasse).

Discussion

Ce total de seulement 22 territoires occupés, si proche des 18 trouvés en 2001, révèle qu'en un peu plus d'une décennie la Fauvette pitchou est juste parvenue, tant bien que mal, à se maintenir sur son habitat bellifontain. Mais que cet équilibre semble précaire !

Nombreuses sont les parcelles anciennement connues pour avoir vu l'espèce s'y reproduire et qui ne semblent plus en état de l'accueillir.

En forêt de Fontainebleau le constat est sans appel. Comme en 2001, la Fauvette pitchou a disparu d'Apremont (parcelles 710, 716, 717, 718) de la Gorge aux Archers (parcelle 618), et sa présence en 2014 au Rocher de Milly (parcelle 781) ne semble pas avoir été complète pour être féconde.

En forêt des Trois-Pignons, les parcelles de bas niveaux n'ont presque plus de landes à offrir. Les parcelles 114, 117, 129, 131, 132, 134, 135, 136, 140, 141 (visitées le 10/04) sont particulièrement, et pour la plupart totalement, enrésinées. De même pour les parcelles 149, 150, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 169, 170, 172, et 173 (visitées le 12/04).

Il ne reste pratiquement plus en « plaine » que la grande callunaie de la parcelle 79 à Chanfroy, mais en voie de disparition tellement elle est envahie par le Robinier faux-acacia, et dans une superficie un peu plus petite, celle de la parcelle 115 (Maison Poteau) menacée elle aussi de fermeture, mais cette fois à cause du Bouleau.

Les landes de pentes exposées plein sud, et avec la présence de quelques blocs de grès, semblent mieux utilisées pour la pitchou ; on imagine facilement pourquoi. C'est le cas de la 127 (2 couples dans la Vallée Chaude) alors que la 154 et 155 de l'autre côté du chemin restent vides (exposées au nord). C'était le cas de la 106 (Canche aux Merciers) mais

celle-ci a brûlé. C'est encore le cas de la 92 (pente sud-est de Sucremont), mais il va falloir y arracher ou couper au plus vite plusieurs centaines de jeunes pousses de Pins sylvestres (entre 1 et 2 m de haut) qui l'ont déjà colonisée. Pour la 94, déjà pointée en 2001 par mes prédécesseurs, l'élimination du Pin sylvestre demandera un chantier d'une toute autre envergure.

Restent les landes de platières (Coquibus, Mare aux Joncs / Rochers aux Voleurs, Laris qui parle) qui accueillent en 2014, comme en 2001, plus de pitchou, ou les parcelles 8 et 13 (Ouest de Coquibus) qui se sont révélées occupées en 2014 alors que l'espèce n'y avait pas été trouvée en 2001.

Le cas des parcelles 100 et 101 (au Laris qui parle) ne manque pas quant à lui d'interpeller. Abstraction faite de leur différence en superficie, pourquoi, alors que rien ne semble a priori les distinguer sur le terrain, la parcelle 100 (33,33 ha) n'a révélé qu'un seul territoire occupé en 2014 ? Contre 6 territoires (et même 7 après fin avril) occupés sur la parcelle 101 (52,44 ha), ce qui y ménage malgré tout encore une superficie moyenne assez confortable de 7,4 hectares par territoire sur cette parcelle qui apparaît en 2014 – et en 2001 – comme le secteur le plus favorable à la reproduction de l'espèce.



Fig. 4 : L'enrésinement des landes : l'exemple de Sucremont. Cliché : L. ALBESA.

Perspectives

A situation quasi-identique, j'aimerais exprimer ma gratitude envers mes prédécesseurs en rappelant ici leurs recommandations faites en 2001 :

« L'intérêt patrimonial de la Fauvette pitchou justifie la mise en œuvre de mesures concrètes pour favoriser sa survie. Celles-ci sont de deux types :

➤ la lutte contre le Pin sylvestre, le Robinier faux-acacia et le Bouleau, qui restreignent peu à peu la superficie des secteurs les plus favorables. Nous pensons en particulier aux landes situées de part et d'autre du chemin de Trappe-Charrette (surtout dans

la parcelle 94), ainsi qu'à la parcelle 115 et dans une moindre mesure à la Vallée Chaude (GIBEAUX, 1999) ; ➤ le brûlage hivernal des vieilles landes visant à accélérer la régénération des callunes. Ce procédé est employé avec succès dans la New Forest (DE BEAULIEU, 1998), bastion britannique de la Fauvette pitchou (GIBBONS & WOTTON, 1996 ; SNOOK, 1998). Il serait possible d'envisager des travaux de cet ordre, par exemple dans la moitié nord de la lande des Rochers aux Voleurs.

Ajoutons que ces deux types d'intervention profiteraient à d'autres espèces remarquables telles que l'Alouette lulu. Ils contribueraient également à préserver des milieux assez rares aujourd'hui – et par-là même des paysages très appréciés du public » (COMOLET-TIRMAN & SÉNÉCAL, 2001).

Contre les difficultés hivernales qui risquent d'être fatales à la Fauvette pitchou, le ou les futurs gestionnaires de la Zone de Protection Spéciale Natura 2000, ne pourront jamais la protéger, mais ils auront la responsabilité de maintenir ouverts et en bon état les habitats de landes encore existants favorables à son installation.

Addenda

Depuis l'inventaire réalisé en 2014, l'espèce a été observée en 2016, pendant sa période de reproduction, en forêt domaniale de Fontainebleau, sur la parcelle 619, avec deux mâles chanteurs cantonnés chacun de part et d'autre de la route du Terrier, dans sa traversée de la belle lande bordée par la route Descamps.

Bibliographie

- ANONYME, 2012. *Fauvette pitchou* In MNHN, coord. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 8 : Oiseaux (3 volumes), volume 1 de l'Aigle botté à la Fauvette pitchou.
- BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. & NATUREPARIF, 2012. *Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France*. Paris, 72 p.
- [COMOLET-TIRMAN J., 2013. Espèces typiques des habitats d'intérêt communautaire du Massif de Fontainebleau : application aux oiseaux - ANVL 04/01/2013 - Note préparatoire à la révision du Document d'objectifs du site Natura 2000 Massif de Fontainebleau.]
- COMOLET-TIRMAN & J., SÉNÉCAL D., 2001. Recensement de la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) dans le massif des Trois-Pignons. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 77 (1) : 7-12.
- COMOLET-TIRMAN J., 1997. Fauvette pitchou, In Les oiseaux de la forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 73 (3) : 12-19.
- [DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE-ET-MARNE - BIOTOPE, 2013. Collection des études : Actualisation du document d'objectifs « Massif de Fontainebleau » - ZSC 1100795 et ZPS 1110795.]
- GÉROUDET P., 1998. *Les Passereaux d'Europe, Tome 2 - de la Bouscarle aux Bruants*. Ed. Delachaux et Niestlé, Paris 1998 pour la 4^e édition, 99 p.
- JIGUET F., 2011. *100 oiseaux communs nicheurs de France*. Ed. Delachaux et Niestlé - Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 224 p.
- LE MARÉCHAL P., LALOI D. & LESAFFRE G., 2013. *Les oiseaux d'Île-de-France*. Nidification, migration, hivernage. CORIF-Delachaux et Niestlé, Paris, 512 p.
- SIBLET J.-Ph., 1998. *Les Oiseaux du Massif de Fontainebleau et des environs*, Editions R. CHABAUD - LECHEVALIER, Paris, 1988, 286 p.
- YEATMAN-BERTHELOT D., 1995. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989)*. Société Ornithologique de France, Paris, 4^e trimestre 1995, pp. 562-563.



Fauvette pitchou dans les fourrés. Cliché : S. SIBLET.

L. ALBESA

27, Rue de Belleneuve 89340 Villeneuve-la-Guyard
<albesa.louis@orange.fr>

MAMMALOGIE

DONNÉES RÉCENTES DE PETIT RHINOLOPHE (*RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS* (BECHSTEIN, 1800)) EN VALLÉE DE LA SEINE-77 ET SES ABORDS IMMÉDIATS

(MAMMALIA : CHIROPTERA : RHINOLOPHIDAE)

Par Guillaume MARCHAIS & Nicolas FLAMANT

Citation proposée : MARCHAIS G. & FLAMANT N., 2014 (2017). Données récentes de Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800)) en vallée de la Seine-77 et ses abords immédiats (Mammalia : Chiroptera : Rhinolophidae). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 28-31.

Mots-clés : Chiroptères, Petit rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros*, Bassée, Seine-et-Marne, Ile-de-France.

Résumé : Les auteurs relatent de récents contacts de Petit rhinolophe en Bassée-77 et dans le Montois, recueillis lors d'écoutes ultrasonores nocturnes. Ces données constituent des mentions inédites de l'espèce, considérée comme très rare dans ce secteur d'étude. Ces découvertes laissent présager de la présence d'un gîte dans les abords proches.

En août 2014, G. MARCHAIS réalisait des sessions d'écoute nocturne des ultrasons dans la Bassée seine-et-marnaise. En parallèle de prospections actives à l'aide d'un détecteur manuel, plusieurs appareils automatiques de détection/enregistrement de type SM2BAT (fréquence d'échantillonnage = 384 KHz) avaient été disposés en divers points stratégiques susceptibles d'être fréquentés par les chiroptères. L'un d'eux avait été positionné le long d'une lisière boisée sur la commune d'Egigny. Ces appareils avaient fonctionné durant plusieurs nuits entières et une exploitation complète des sonogrammes enregistrés a été effectuée par nos soins.

Quel fut notre étonnement, à l'analyse des données collectées durant la nuit du 7 au 8 août 2014, lorsque, entre deux contacts de Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*), nous repérions une quasi-fréquence constante supérieure à 100 kHz (cf. fig. 2)... Après vérification des principaux paramètres de cet enregistrement, l'identification fût rapide : il s'agissait d'un Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) ! Un seul

contact de l'espèce fût enregistré, le 8 août à 3 h 54, soit 6 heures après l'heure du coucher du soleil et 2 heures 30 avant son lever.



Fig. 1 : Lisière boisée le long de laquelle a été enregistré le Petit rhinolophe. Cliché : L. LEJOUR.

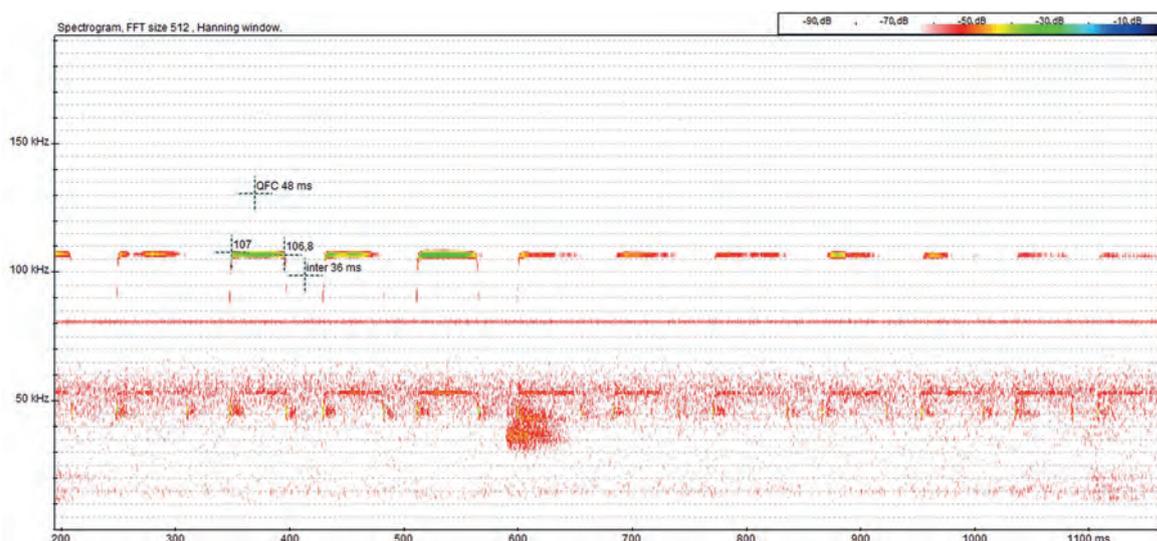


Fig. 2 : Sonogramme de Petit rhinolophe enregistré le 7/08/2014 à 3 h 54 ; visualisation sous Batsound 4.

Nous imaginions qu'il s'agissait d'un individu en transit, compte tenu de l'unique contact capté par le micro positionné de façon déportée le long de la lisière. Rappelons toutefois que la nature même des hautes fréquences émises par les rhinolophes, pour sonder essentiellement vers le bas, explique en grande partie la faiblesse habituelle du nombre des contacts dans ce contexte d'écoute en milieu semi-ouvert (hors colonie). En effet, ces hautes fréquences ne sont détectables que lorsque les individus passent à proximité immédiate du micro (moins de 5 mètres). En outre, les rhinolophes sont très peu représentés dans ces entités géographiques Bassée et Montois, ce qui rend la probabilité de contact d'autant plus faible.

Aucune certitude sur le statut biologique de cet individu ne peut être avancée. Compte tenu du fait que l'espèce soit longévive, il pourrait s'agir d'un individu simplement erratique dont la colonie aurait pu disparaître il y a plus ou moins longtemps. Au regard de la date du contact, d'autres hypothèses plus optimistes peuvent être formulées : l'animal détecté pourrait être par exemple un jeune de l'année en dispersion, une femelle en transit entre une colonie de maternité (greniers et combles divers) et un site de rassemblements sociaux (accouplement), ou éventuellement un mâle erratique. La date correspond au début de la période de dispersion des colonies. Les mouvements sont en général encore peu étendus à cette époque. L'espèce effectuerait alors des déplacements le plus souvent inférieures à 4 kilomètres depuis son gîte diurne (ARTHUR & LEMAIRE, 2009 ; BIOTOPE, 2011 ; BENSETTI & GAUDILLAT, 2002 ; SCHOFIELD, 1996). Il est fréquent d'assister à cette période à un regain d'activité nocturne autour des gîtes en lien avec

la sortie des juvéniles (MOTTE, 1998). Compte tenu de ces éléments phénologiques, un gîte estival pourrait par conséquent être fréquenté par l'espèce dans un rayon d'environ 5 kilomètres autour du point d'écoute d'Egligny.

Cette donnée vient compléter celles enregistrées en 2008 par notre ami naturaliste Vincent CARRÈRE (ECOSPHERE, 2009). A l'occasion de nuits d'enregistrement avec dépôt d'appareils de détection/enregistrement de type Anabat dans le cadre professionnel d'une étude d'impact écologique d'un projet éolien (cf. fig. 3), il avait détecté l'espèce à environ 4,5 kilomètres au nord-est de la Bassée, en lisière est de la forêt de Sourduin, sur la commune de Chalautre-la-Grande. Il l'avait alors contactée dans le secteur de la « Fontaine Saint-Martin » à raison d'un contact par nuit échantillonnée. Les 4 données ont été recueillies en tout début de nuit et étaient contenues sur un petit territoire peu fragmenté (linéaire élevé de lisières).

D'après nos recherches bibliographiques, les plus proches données disponibles proviennent de carrières souterraines d'hibernation situées dans l'Aube (Saint-Aubin-10, source Association Nature du Nogentais - ANN) et dans l'Yonne (Michery-89, Anonyme, *com. pers.*). Les effectifs sont toutefois la plupart du temps unitaires. Les individus contactés à Chalautre-la-Grande s'avèrent relativement proches du gîte d'hibernation de Saint-Aubin. Pourrait-il s'agir d'individus appartenant à la même population ? Quant à l'animal détecté à Egligny, ce dernier paraît significativement éloigné de ces 2 gîtes connus d'hibernation. Pourtant, plusieurs auteurs (NAGEL & NAGEL, 1997 ; SCHOFIELD, *op. cit.* ; SZKUDLAREK & PASZKIEWICZ, 1997) ont constaté que les gîtes d'hibernation ne semblaient jamais

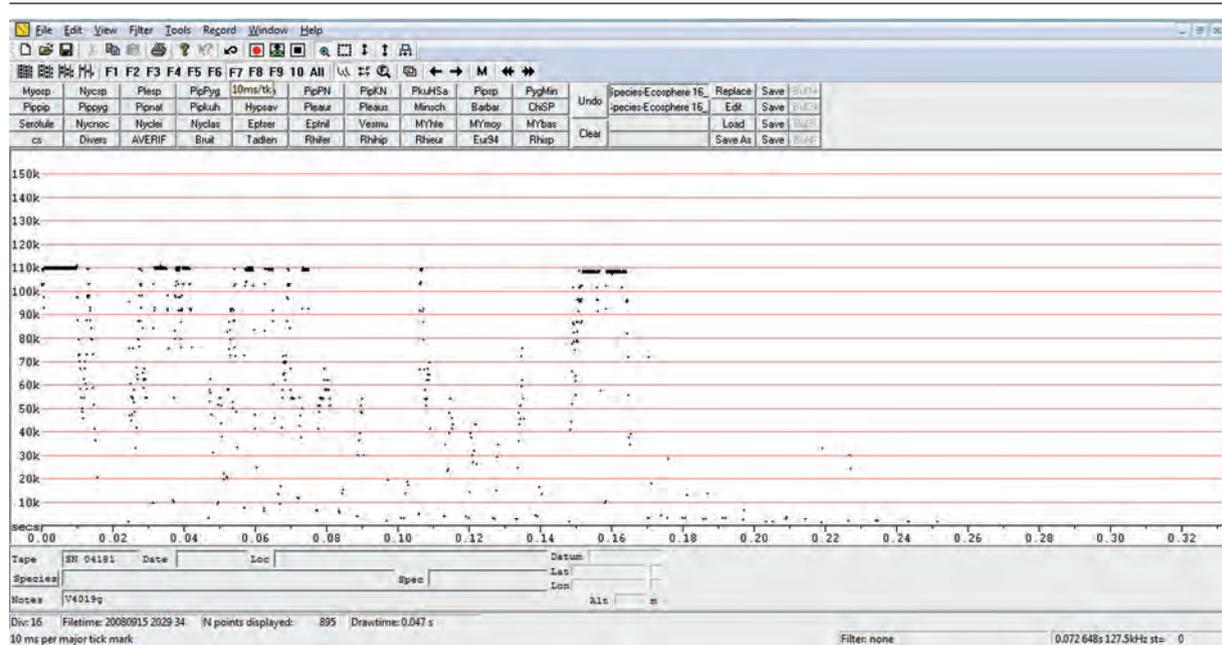


Fig. 3 : Sonogramme de Petit rhinolophe enregistré le 15/09/2008 à 20 h 29 ; visualisation sous Analook 4.

très éloignés des sites de mise-bas, allant même jusqu'à servir de gîte de repos nocturne durant la saison de chasse. Il peut d'ailleurs se contenter de gîtes de très faible étendue, notamment chez des particuliers isolés, ce qui rend sa détection d'autant plus délicate.

D'après nos connaissances locales, ces données seraient donc extrêmement rares pour ce secteur du sud de la Seine-et-Marne. Aucune donnée (contact ultrasonore ou observation) n'a été récemment publiée ni référencée dans la Bassée dans une quelconque base naturaliste mise à part une donnée datant du 9/11/2008 (auteur : F. BRANGER) référencée sur l'INPN dans le secteur de Saint-Loup-de-Naud (nord Bassée - Montois). Compte tenu de sa dépendance aux continuités ligneuses bien structurées et conservées (TILLON, 2008), des prospections ciblées sur ces deux secteurs d'Egligny et de Chalautre-la-Grande, à l'aide d'une « flotte » de détecteurs synchronisés de type SM2BAT/SM4BAT régulièrement espacés, permettraient d'identifier les provenances et les directions des vols afin de remonter peu à peu vers les gîtes. Des prospections ciblées du bâti seraient également efficaces bien que de nombreux greniers/combles restent inaccessibles. Les corps de ferme, les prieurés (comme le Prieuré et Tour de Haute Maison à Saint-Loup-de-Naud) et autres vieilles bâtisses sont à privilégier.

Notons que le Petit rhinolophe fait partie des espèces en danger (EN) d'après la liste rouge régionale des chiroptères validée par le CSRPN (2013). Il est inscrit à l'annexe II de la directive Habitats. Certainement considéré comme absent

ou suffisamment irrégulier, il ne fait pas partie des espèces ayant permis la désignation de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) de la Bassée. Il mérite cependant une attention prononcée tant sa présence est indicatrice d'une certaine qualité d'habitat et de fonctionnalité écologique. Sa répartition régionale reste très hétérogène. D'après le Plan Régional d'Action (PRA) des chiroptères 2012-2016 (BIOTOPE, 2011), l'espèce est essentiellement localisée au nord-ouest de l'Île-de-France, où des gîtes de mise-bas et d'hibernation sont fréquentés. Même si aucun gîte n'était alors connu dans le sud de la Seine-et-Marne, quelques données étaient répertoriées dans le Montois ainsi qu'en bordure de la forêt de Fontainebleau.

En février 2015, nous apprenions dans une brève de la base régionale de données CETTIA (BOTTINELLI J., JULIEN J.-F. & ZUCCA M.) qu'une colonie de mise bas de Petit rhinolophe avait été suspectée au courant de l'été 2014 dans le sud 77, sans information supplémentaire.

Plus récemment, le bilan des 5 années du PRA (BIOTOPE, *in prep*) confirme l'existence d'une petite colonie de Petit rhinolophe, située dans le Montois à un peu moins de 6 kilomètres au nord du contact enregistré à Egligny en août 2014.

Afin de conserver les populations de l'espèce, il est essentiel de veiller à la conservation des terrains de chasse dans un rayon de 3-4 kilomètres autour de ses gîtes. Il paraît donc urgent d'accentuer les prospections pour localiser d'éventuels gîtes complémentaires de mise-bas/repos estival, les protéger et engager des mesures de conservation

des continuités écologiques ligneuses locales (intervention dans les plans d'urbanisme des communes, conventions avec les exploitants agricoles, acquisitions foncières via le Conseil Général, le Conservatoire PRO NATURA Ile-de-France, ajout de l'espèce à celles indicatrices pour la Trame verte et bleue...).

Remerciements

Nous tenons à remercier le bureau d'études Ecosphère pour la mise à disposition des données. Nous remercions également Sébastien SIBLET, Ludovic LEJOUR, Laurent SPANNEUT et Vincent CARRÈRE pour leurs apports et photos.

Bibliographie

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V., 2002. *Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 7 : espèces animales*. MEDD/MAAPAR/MNHN, La Documentation française, Paris, 353 p.

[BIOTOPE, *in prep.* Plan Régional d'Actions en faveur des chiroptères en Ile-de-France 2012-2016 : bilan des 5 années. DRIEE Ile-de-France, X p.]

BIOTOPE, 2011. *Plan Régional d'Actions en faveur des chiroptères en Ile-de-France : 2012-2016*. DRIEE Ile-de-France, 153 p.

[ECOSPHERE, 2009. Etude d'impact écologique du projet éolien de Chalautre-la-Grande (77). Développeur : « anonyme ». 105 p.]

[MOTTE G., 1998. Vers une meilleure protection du Petit rhinolophe, *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800) (Mammalia : Chiroptera) en Wallonie. Rapp., Univ. Liège, 36 p.]

NAGEL A. & NAGEL R., 1997. Nutzung eines Untertage quartiers durch die Kleine Hufeisennase (*Rhinolophus hipposideros*). In : *Zur Situation der Hufeisennasen in Europa*. IFA Verlag - Arbeitskreis Fledermause Sachsen-Anhalt, Berlin-Stecklenberg : 97-108.

[SCHOFIELD H.W., 1996. The ecology and conservation of *Rhinolophus hipposideros* the Lesser horseshoe bat. Ph. D. Thesis, Univ. Aberdeen, 198 pp.]

SZKUDLAREK R. & PASZKIEWICZ R., 1997. Summer activity of the Lesser horseshoe bat (*Rhinolophus hipposideros*) in caves. Preliminary observations. In : *Zur Situation der Hufeisennasen in Europa*. IFA Verlag - Arbeitskreis Fledermause Sachsen-Anhalt, Berlin-Stecklenberg : 155-156.

[TILLON L., 2008. Inventorier, étudier ou suivre les chauves-souris en forêt, conseils de gestion forestière pour leur prise en compte : synthèse des connaissances. Office National des Forêts, 87 p.]



Petit rhinolophe. Cliché : L. SPANNEUT.

G. MARCHAIS

<guillaume.marchais@ecosphere.fr>

N. FLAMANT

<flamant.nico@gmail.com>

ENTOMOLOGIE

UNE OBSERVATION REMARQUABLE EN BASSÉE SEINE-ET-MARNAISE : *EUPITHECIA ACTAEATA* WALDERDORFF, 1869 (GEOMETRIDAE : LARENTIINAE : EUPITHECIINI)

Par Christian GIBEAUX

Citation proposée : GIBEAUX C., 2014 (2017). Une observation remarquable en Bassée seine-et-marnaise : *Eupithecia actaeata* Walderdorff, 1869 (Geometridae : Larentiinae : Eupitheciini). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 32-35.

Mots-clés : Lepidoptera, Geometridae, Larentiinae, Eupetheciini, *Eupithecia actaeata* Wald., Seine-et-Marne, La Bassée.

Résumé : L'auteur relate la découverte d'*Eupithecia actaeata* Walderdorff, 1869, en Bassée seine-et-marnaise. Il insiste sur la valeur patrimoniale de cette espèce alors que des projets d'aménagements fluviaux sont susceptibles de perturber l'équilibre écologique propre aux milieux hygrophiles. Il examine la répartition et la phénologie de cette espèce en France d'après les citations offertes par la littérature.

Exorde

Laissée en vue d'une étude affinée, cette Eupithécie, déterminée sans grande conviction *Eupithecia actaeata* Wald., ne révèle que maintenant après une étude approfondie tout l'intérêt de sa récolte. Le genre *Eupithecia* Curtis, 1825, renferme des espèces d'une détermination reconnue délicate. Si des groupes d'espèces sont aisément constitués, à l'intérieur de chacun d'eux on est bien souvent obligé d'avoir recours à la dissection afin de pouvoir affirmer être en présence d'un spécimen correctement nommé.

Il est à remarquer qu'il s'agit de la seconde espèce à haute valeur patrimoniale découverte récemment dans la Bassée après celle d'*Herminia tenuialis* Rebel précédemment signalé dans les colonnes de notre Bulletin. La destruction inconsidérée et irresponsable des derniers milieux humides d'Île-de-France menace des populations relictuelles et fragiles, dont il n'est pas présomptueux d'envisager qu'elles disparaîtront avant d'avoir livré toutes leurs richesses entomologiques, pour ne retenir que cette discipline de la Zoologie.

Comme précédemment écrit au sujet de *Herminia tenuialis*, cette observation a été effectuée pour et avec le bureau d'études ÉCOSPHÈRE dans le cadre d'un diagnostic écologique lié à un projet d'aménagement fluvial local.

Éléments de biologie et d'éthologie

La chenille d'*Eupithecia actaeata* Wald. se nourrit aux dépens d'*Actaea spicata* L. (l'Actée en épi) et de *Thalictrum aquilegifolium* L. (le Pigamon à feuilles d'ancolie), occasionnellement sur *Viburnum opulus* L. (la Viorne obier). Elle vit généralement cachée sur la face inférieure des feuilles où on la trouve en petites colonies. Claude COLOMB (COLOMB, 2005 : 49) écrit trouver les chenilles généralement au revers des feuilles, sur les nervures. Rémi PERRIN (PERRIN, 2013 : 204) constate que la chenille d'*actaeata* se nourrit des feuilles de la plante, alors que le développement de celle de sa congénère *immundata* s'effectue à l'intérieur des fruits. D'après ce dernier auteur, les chenilles d'*actaeata* sont actives la nuit et restent immobiles le jour fixées le long des nervures au revers des feuilles.

Selon Tela botanica, *Actaea spicata* apparaît comme largement réparti dans la moitié Est de la France, hormis la Seine-et-Marne mais est en revanche présent dans l'Yonne. Sa présence est relevée dans l'Orne, alors que l'Eupithécie est citée dans l'Eure. Le même site signale *Thalictrum aquilegifolium* comme présent au plus près de notre dition dans les Vosges, avec cependant une présence à confirmer dans la Haute-Marne. Quant à *Viburnum opulus*, il est indiqué sur l'ensemble du territoire national.



Fig. 1 : *Eupithecia actaeata* Wald., exemplaire mâle, Bazoches-lès-Bray, marais de la Grande-Noue, 30-VII-2013 (Chr. GIBEAUX leg.) ; envergure réelle 25 mm.



Fig. 2 : *Eupithecia actaeata* Wald., exemplaire femelle, idem, 12-VI-2013 (Chr. GIBEAUX leg.) ; envergure réelle 20 mm.

Mon collègue Michel SAUVAGÈRE m'informe que, d'après le Conservatoire botanique national de Bailleul, *Actaea spicata* est signalé dans l'Eure comme « assez rare » et relevé présent dans une dizaine de stations.

En Bassée, *Actaea spicata* et *Thalictrum aquilegifolium* sont considérés absents. En revanche, la présence de *Thalictrum flavum* L., le Pygamon jaune (une autre Renonculacée), lié aux prés humides, fossés, marais, est certifiée (HENRY, com. pers.).

L'Eupithécie se rencontre dans les forêts mixtes de feuillus sur sol humide, les forêts claires d'Épicéa, en général les milieux humides et frais, où pousse sa plante nourricière, *Actaea spicata*. Celle-ci est une espèce d'ombre, croissant sur des sols neutres à légèrement acides, les mégaphorbiaies. À faible altitude, elle est présente dans les forêts sombres (hêtraies, sapinières, forêts de pentes), dans les localités encaissées et proches de l'eau.

Robert OLIVIER (1970 : 191), qui a découvert l'Eupithécie dans l'Eure, écrit : « dans les deux localités de l'Eure qui viennent d'être citées [Saint-Ouen-de-Poncheuil, Le Bec-Thomas] elle pousse [*Actaea spicata*] en compagnie de lierre et de mercuriales (*Mercurialis perennis*) dans des bois calcaires (cénomaniens) sous de hauts taillis ombragés et frais recouvrant les versants escarpés de la vallée de l'Oison exposés au nord ».

Monovoltin, bien que quelquefois considéré bivoltin, l'adulte se rencontre en juin. Des individus peuvent cependant éclore en fin d'été et constituer une seconde génération partielle. L'espèce hiverne sous forme de chrysalide dans le sol au pied de la plante nourricière.

Les deux femelles ont été récoltées à Bazoches-lès-Bray, marais de la Grande-Noue, le 12 juin 2013, le mâle dans le même lieu le 30 juillet. L'état de fraîcheur des femelles indique une éclosion récente, alors que le mâle a visiblement volé.

Les auteurs constatent que, tout en étant fort localisée, cette *Eupithecia* se révèle commune si l'on prend le soin de la rechercher à son stade larvaire sur sa plante nourricière, elle-même fort peu répandue sur le territoire national.

Discrimination de l'espèce

L'Eupithécie de l'actée se distingue malaisément au milieu de ses congénères, et l'on peut envisager que sa juste répartition est de ce fait méconnue. La conformation de l'ornementation alaire, composée de lignes festonnées noirâtres sur tonalité gris-beige, les taches sur la côte et le trait discal noirs, ainsi que le point blanc à l'angle interne, n'offre aucune particularité vraiment tranchée l'individualisant.

Édouard OZORSKI (1932 : 115) propose une longue clé de détermination des espèces françaises d'*Eupithecia*, clé basée sur l'ornementation de l'aile antérieure. Quelques années plus tard, il revient sur ce travail (1935 : 289) en simplifiant le texte, le rendant plus concis. Dans sa clé dichotomique¹, il oppose *actaeata* à *tripunctaria*, les distinguant par les taches costales faiblement ou fortement marquées. Vladimir MIRONOV (2003 : 174, n° 71) la considère très semblable à *E. trisignaria* H.-S. qui présente une répartition similaire, connue de Seine-et-Marne, et dont la chenille se sustente aux dépens des Ombellifères. D'autres auteurs évoquent sa ressemblance externe avec *Eupithecia immundata* (Lienig & Zeller, 1846) ou *Acasis appensata* (Eversmann, 1842) dont les chenilles se développent également sur *Actaea spicata*. Le moyen de lever toute équivoque quant à son identification est de disséquer le spécimen. On remarque alors, chez le mâle (l. c., fig. 71, p. 386), en n'accordant qu'un intérêt non discriminant à la conformation de la valve, la présence sur la vesica du pénis de

¹ Qui se divise, se subdivise en deux, par dichotomie. Du grec διχοτομία « division en deux parties égales ».

deux cornuti dont la structure est très particulière (fig. 3b), mais également la forme spécifique de la sclérification présente sur le huitième sternite (fig. 3c), composée d'une plaque rectangulaire, cordiforme antérieurement, en deux processus spiniformes latéraux postérieurement. Chez la femelle (l. c., fig. 71, p. 409), on observe le ductus bursae très large et peu individualisé de la bursa, ainsi que la disposition de la zone spinuleuse sur celle-ci (fig. 4). Le dimorphisme sexuel est marqué par une taille inférieure chez la femelle.

Répartition française d'*Eupithecia actaeata*

Quelques éléments issus de la bibliographie

Le Catalogue de Léon LHOMME (1930-1931 : 535, signature 34, n° 1364) recense *actaeata* d'Alsace, d'après l'Abbé FETTIG (citation non trouvée), et des Hautes-Pyrénées, Gèdre, d'après Jules-Pierre RONDOU ([1934] : 291). En note, il est indiqué que la troisième édition du Catalogue des Lépidoptères d'Alsace d'Henri DE PEYERIMHOFF (1910), donne cette espèce présente dans la zone considérée.

Hubert CLEU (1951 : 157) signale la présence d'*actaeata* dans la vallée du Fournel (Hautes-Alpes) d'après une récolte effectuée par Roger BUVAT.

Claude HERBULOT (1952 : 53) publie la récolte d'un mâle d'*actaeata* à Buré (Meurthe-et-Moselle), le 13-V-1937, par Henri HEIM DE BALSAC. Il rappelle les citations du Catalogue Lhomme, puis la récolte de Roger BUVAT dans les Hautes-Alpes publiée par Hubert CLEU ; enfin, il signale posséder des exemplaires provenant des Alpes-Maritimes, Notre-Dame-de-Fenestre (L. Balestre leg.), et Valdeblore (coll. D. LUCAS). Quelques années plus

tard, il signale (1965 : 34) de nouvelles récoltes de l'*Eupithecia* à Buré, ainsi que l'observation de quelques pieds de l'*Actée* nourricière de la chenille.

On relève une citation restée isolée dans l'Eure, publiée par Robert OLIVIER (1970 : 189). Cet auteur relate sa découverte d'*actaeata* dans les bois de Saint-Ouen-de-Poncheuil, puis du Bec-Thomas. Il décrit les observations qu'il a faites sur le terrain, ainsi que celles issues des élevages qu'il a effectués d'après la récolte de chenilles le 1^{er} octobre 1966. Marcel LAINÉ (1977 : 18) cite l'observation de Robert OLIVIER dans son Catalogue des Macrolépidoptères de Normandie. Michel SAUVAGÈRE (1991 : 25) reprend ces données, et indique qu'*Eupithecia actaeata* Wald. a déjà été signalée dans le département, mais n'y a pas été observée au moins depuis 1975.

Dans les addendas des Lépidoptères de la Gaume franco-belge, Henri HEIM DE BALSAC et Marcel CHOUL (1984 : 270), signalent que le dernier exemplaire a été capturé au Moulin Batin [vallée de la Chiers, rivière franco-belgo-luxembourgeoise, Meurthe-et-Moselle] le 1-VI-1973 [par le premier auteur] ; après cette date, plus aucune observation.

Claude COLOMB (2005 : 49) recense les stations d'*actaeata* dans le Massif-Central (Puy-de-Dôme et Loire). Il la rencontre en association avec *E. immundata* L. & Z., toutes deux tributaires de l'*Actée* en épi.

Le Guide des Papillons nocturnes de France (2007 : 65, n° 478) l'indique très localisée en France, occupant surtout les régions orientales, des Ardennes aux Alpes du Sud, avec deux isolats dans le Massif-Central (monts du Forez, monts



3 (a)



3 (b)



3 (c)

Fig. 3 : a à c. Armature génitale mâle de l'exemplaire seine-et-marnais (prép. génit. Chr. GIBEAUX n° 7909), a) armature ; b) pénis ; c) sclérifications des derniers segments abdominaux. Cliché : Chr. GIBEAUX.



Fig. 4 : Armature génitale femelle de l'un des exemplaires seine-et-marnais (prép. génit. Chr. GIBEAUX n° 7908). Cliché : Chr. GIBEAUX.

Dore, Livradois) et en Normandie. Il en oublie les Pyrénées et la citation de RONDOU !

Lionel TAURAND (2011 : 27) découvre cette Eupithécie en Haute-Garonne qu'il juge très localisée dans le Luchonais. Il la trouve par la recherche des chenilles qu'il écrit communes, d'abord en août 2009 sur *Thalictrum aquilegifolium*, puis en juillet 2010 sur *Actaea spicata*. Il remarque un fort taux de parasitage, estimé à 80 %.

Rémi PERRIN (2013 : 203) reprend et complète l'étude de Claude COLOMB ci-dessus citée. Il découvre des stations des deux eupithécies en symbiose avec leur Actée nourricière dans la Haute-Loire et l'Ardèche. Il donne les stations de la plante analogues pour *actaeata* et *immundata* ainsi que les preferences nutritifs pour chacune d'entre elle, les feuilles pour la première (l. c., fig. 2), les fruits pour la seconde (l. c., fig. 1).

Répartition générale

Eurasiatique, *Eupithecia actaeata* Wald. se rencontre dans le quart Est de la France, avec un isolat dans l'Eure, ainsi qu'un second dans les Pyrénées (Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Ariège). Elle est répandue principalement dans le sud et le centre de l'Europe, des Pyrénées à l'Oural, remontant jusque dans le nord de la Suède, de la Norvège et de la Finlande, mais inconnue dans le Royaume-Uni. En dehors de l'Europe, elle est citée dans le Caucase du Nord, et de l'Oural à la Chine et au Japon.

Remerciements

Je remercie vivement mon collègue normand Michel SAUVAGÈRE (Le Mesnil-Jourdain, Eure) pour les utiles renseignements qu'il m'a fournis sur la présence d'*E. actaeata* et de sa plante nourricière dans l'Eure. Que soient également remerciés Mme Claire JÄGER (Bruxelles), Francis COENEN (Bruxelles), Philippe MOTHIRON (Verneuil-sur-Seine, Yvelines), pour la fourniture de renseignements bibliographiques. Je n'oublie pas non plus mes amis naturalistes d'Ecosphère avec qui j'ai réalisé ces inventaires.

Bibliographie

CLEU H., 1951. Supplément au Peuplement en Lépidoptères du bassin supérieur de la Durance. *Revue française de Lépidoptérologie (L'Amateur de Papillons)*, **13** (9-10) : 153-160.

COLOMB C., 2005. Nouvelles données sur les premiers états et sur la géonémie de quelques espèces de Lépidoptères. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **74** (2) : 44-54, 2 pl. coul. (24 fig.), 1 dessin au trait.

HEIM DE BALSAC H. & CHOUL M., 1984. Les Lépidoptères de la Gaume franco-belge (esquisse zoogéographique et

liste des espèces) (Addenda). *Alexanor*, **13** (6) : 253-273.

HERBULOT C., 1965. Deuxième note sur les *Eupithecia* de Buré (Meurthe-et-Moselle). *Lambillionea*, **64** (9-10) : 33-35.

HERBULOT C., 1952. Captures d'*Eupithecia* faites à Buré (Meurthe-et-Moselle). *Lambillionea*, **52** (9-10) : 51-55.

LAINÉ M., 1977. Macrolépidoptères de Normandie. II. Hétérocères (Hepialoidea, Cossioidea, Zygaenoidea, Geometroidea). *Annales du Muséum du Havre*, **9** : 1-58.

MIRONOV V., 2003. Larentiinae II (Perizomini and Eupitheciini). *The Geometrid Moths of Europe*, **4** : 1-464, 87 fig. dans le texte (dessins au trait, illustr. fotogr. en n. et bl.), 151 cartes, 16 pl. fotogr. coul. (imagos), 46 pl. de dessins au trait (genitalia). Apollo Books édit., Stenstrup, Danemark [ISBN 87-88757-40-4].

MOTHIRON P., 2016. *Eupithecia actaeata* Walderdorff. *Les Carnets du Lépidoptériste français*. Site Internet : www.lepinet.fr.

OLIVIER R., 1970. *Eupithecia actaeata* Wald. dans l'Eure [Geometridae]. *Alexanor*, **6** (4) : 189-191.

OZORSKI É., 1935. Nouveau tableau de détermination des espèces françaises du genre *Eupithecia*. *L'Amateur de Papillons*, **7** (19) : 289-304, 8 fig.

OZORSKI É., 1932. Quelques remarques concernant le genre *Eupithecia*. *L'Amateur de Papillons*, **6** (7) : 115-134.

PERRIN R., 2013. Étude de la répartition d'*Eupithecia immundata* Lienig & Zeller et d'*Eupithecia actaeata* Walderdorff dans l'est du Massif Central (Lepidoptera, Geometridae). *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, **82** (9 - 10) : 203 - 206, 3 fig. coul.

PEYERIMHOFF H. DE, 1910. Catalogue des Lépidoptères d'Alsace, avec indication des localités, de l'époque d'apparition et de quelques détails propres à faciliter la recherche. Troisième édition. Première partie (Macrolépidoptères), revue et coordonnée par M. le Dr MACKER, membre de la Société d'Histoire naturelle de Colmar. *Mitteilungen der naturhistorischen Gesellschaft in Colmar / Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar*, N. F./N. S., **10**, 1909-1910 : 3-277.

ROBINEAU R. & alii, 2007. *Guide des Papillons nocturnes de France*. 1-288, 2 tabl., nombr. fig. dans le texte, 55 pl. fotogr. coul. Collection « Les Guides du Naturaliste », Delachaux et Niestlé édit., Paris.

RONDOU JU-P., 1932-1935. Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées. *Annales de la Société entomologique de France*, **101** (3), 1932 : 165-244 ; 102 (3), 1933 : 237-316 ; 103 (3-4), 1934 : 257-320 ; 104 (3-4), 1935 : 189-258.

SAUVAGÈRE M., 1991. Les Geometridae dans le département de l'Eure. Bilan des recherches des membres de l'A. E. E. depuis 1975. Liste des espèces. Cartes de répartition, Périodes de vol et fréquence. *Bulletin de liaison de l'Association Entomologique d'Évreux*, **27-28** : 1-71, 16 ill. N & B, 191 cartes de répartition, 191 graphiques.

TAURAND L., 2011. Observation de Géomètres rares du département de la Haute-Garonne (Lep. Geometridae). *Oreina*, **12**, février 2011 : 27 - 29, 13 fig.

Chr. GIBEAUX

Bénévole au MNHN, Paris
<chr.gibeaux@gmail.com>

LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX OBSERVÉS EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Par Yves DOUX

Citation proposée : DOUX Y., 2014 (2017). Lépidoptères nouveaux observés en forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 36-37.

Mots-clés : Lépidoptères, Fontainebleau.

Résumé : L'auteur énumère les observations nouvelles de lépidoptères en forêt de Fontainebleau, complétant les Listes-Inventaires publiées par le passé.

Ce complément fait suite à la Liste-Inventaire publiée par Christian GIBEAUX (1999, 75 (2) : 1-64), ainsi que mes ajouts (DOUX, 2002, 78 (3) : 126-127) et (DOUX, 2007, 83 (3) : 140-144). Le nombre d'espèces de Lépidoptères recensés était alors porté à 1660, y compris *Episema glaucina* Esp. (GIBEAUX, 2009, 23 (6) : 371-377). À ce chiffre, il convient d'ajouter neuf espèces signalées par Philippe MOTHIRON dans son Inventaire commenté des *Lépidoptères de l'Île-de-France* (2010).

Toutes les observations de Microlépidoptères ont été effectuées de jour par battage des arbres et arbustes, tout particulièrement au périmètre des mares du secteur de la Boissière, à proximité de Samois. Certaines observations sont relativement anciennes, n'ayant pas la dextérité ni les compétences de mon ami Christian pour extraire les *genitalia* de ces petites bêtes, les déterminations ont été réalisées par Jacques NEL, spécialiste reconnu de ces familles de papillons.



Fig. 1 : Mare de la Boissière. Cliché : Y. Doux.

La richesse entomologique de la forêt de Fontainebleau n'est plus à prouver, mais le promeneur du dimanche est certainement loin de penser qu'aux portes de la capitale, fourmille une telle quantité d'Insectes, les Lépidoptères ne représentant qu'une petite partie de cette faune.

La numérotation figurant dans cette liste correspond à celle employée dans la Liste LERAUT, 2^e édition, 1997. L'astérisque (*) indique les espèces ajoutées à celles déjà recensées dans la Liste-Inventaire ci-dessus citée, ainsi que ses compléments.

Coleophoridae

* 778. *Coleophora lusciniapennella* (Treitschke, 1833), 20.VII.1999, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25732) La Boissière, parc. 344.

* 838. *Coleophora zelleriella* (Heinemann, 1854), 15.VII.2002, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25744), et 06. VIII.2002 1 expl. (J. NEL dét.) La Boissière, parc. 344.

* 962. *Coleophora striatipennella* (Tengström, 1848), 12.VII.1999, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25766) La Boissière, parc. 344.

* 1004. *Tubuliferola latipennella* Jäckh, 1959, 20.V.2013, 1 expl. (J. NEL dét., Prép. 28074) Rte du Luxembourg, parc. 887.

Elaschistidae

* 1041. *Elachista canapennella* (Hübner, [1823]), 14.VI.2002, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 28093) La Boissière, parc. 344.

* 1085. *Elachista pullicomella* Zeller 1839, 20.VII.1999, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25795) La Boissière parc. 344.

* 1202. *Agonopterix subpropinquilla* (Stainton, 1849), 4.V.1980, 1 expl. (J. NEL dét.) Bois-le-Roi, le Vivier.

Autostichidae

* 1287. *Oegoconia caradjai* Popescu-Gorj & Căpușe, 1965, 15.VI.2002, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25784) Bois-le-Roi, le Vivier ; et 27 VI 2002, 1 expl. (Y. DOUX dét.) Franchard, parc. 755.

Gelechiidae

* *Syncopacma wormiella* Wolff, 22.VII.1999, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25714) Chartrettes, parc de Livry.

1507. *Monochroa tenebrella* (Hubner, [1817]), 13.VI.1999, 1 expl. (J. NEL dét.) Bois-le-Roi, le Vivier ; et 4.VII.2002, 1 expl. (J. NEL dét.) La Solle. Espèce anciennement signalée de Fontainebleau par DATTIN (LHOMME, 1946 : 431, n° 2668).

Tortricidae

2346. *Strophedra weirana* (Douglas, 1850), 6.VII.2006, 1 expl. (J. NEL dét., prép. n° 25756) Croix de Toulouse ; et 4.VII.2002, 2 expl. (G. BRUSSEAUX dét., prép. n° 4845) La Solle. Espèce anciennement signalée de Bois-le-Roi par Henri LEGRAND, de Bourron[-Marlotte] par Émile-Louis RAGONOT (LHOMME, 1946 : 547, n° 2857).

2489. *Pseudohermenias abietana* (Fabricius, 1787), 5.VI.2013, 1 expl. (Y. DOUX dét.) Barbizon, Le Grand-Veneur. Espèce anciennement signalée de Fontainebleau par Eugène DATTIN (LHOMME, 1946 : 414, n° 2631).

Pyalidae

Phycitinae

* 2789. *Dioryctria abietella* (Denis & schiffermüller, 1775), 5.VII.2002, 1 expl. (G. BRUSSEAUX dét., prép. n° 4588) Arboretum Franchard.

Crambidae

Crambinae

* 3016. *Platytes cerussella* (Denis & schiffermüller, 1775), 17.VI.2002, 1 expl. (Y. DOUX dét.) Marais de Larchant.

Nymphalidae

Heliconiinae

3473. *Brenthis daphne* (Denis & Schiffermüller, 1775), signalé en Plaine de Chanfroy en 1997, en

très forte expansion vers le nord, actuellement assez rare en Île-de-France. Régulièrement signalé de notre dition depuis cette date.

Soit 11 espèces nouvelles, ce qui porte à 1680 le nombre de Lépidoptères recensés en forêt de Fontainebleau.

Remerciements

Merci à Christian GIBEAUX et Marion PARISOT-LAPRUN qui ont eu la gentillesse de relire cet article et d'en assurer les corrections indispensables à la présentation de ce dernier.

Bibliographie

DOUX Y., 2007. Encore de nouveaux Lépidoptères observés en forêt de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 83 (3) : 140-144, 8 ill. coul.

DOUX Y., 2002. Deux Microlépidoptères nouveaux en Pays de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 78 (3) : 126-127, 2 ill. coul.

GIBEAUX CHR., 2009. Première observation bellifontaine et Seine-et-Marnaise d'*Episema glaucina* (Esper, 1789), la Noctuelle du Muscari. *Alexanor*, 23 (6) : 371-377, 5 ill. coul., 1 ill. n. et b.

GIBEAUX CHR., 1999. Liste inventaire des lépidoptères du massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 75 (2) : 1-64, 24 ill. coul.

LELAUT P. J. A., 1997. Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France Belgique et Corse, (deuxième édition). Suppl. à *Alexanor*, 1-526, 10 ill. n. et b.

LELAUT P. J. A., 1980. Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France Belgique et Corse, Suppl. à *Alexanor*, 1-334,

LHOMME L., 1946-1963. *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, 2 (2) : 489-1253. Léon LHOMME édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).

LHOMME L., 1935-[1946]. *Microlépidoptères*. In : *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, 2 (1) : 1-488. Léon LHOMME édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).

MOTHIRON PH., 2010. Bombycoïdes (Lepidoptera Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Lemoniidae, Sphingidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae et Arctiidae). In : Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 3. *Alexanor*, 23, Supplément hors-série : [1]-[124], 6 pl. fotogr. coul., 2 fig., 6 tabl.

RAZOWSKI J., 2003. *Tortricidae of Europe. 2. Olethreutinae*, 1-301, 95 planches N et B de Genitalia et XVIII planches couleurs. Frantizek Slamka édit., Bratislava (Slovakia).

**EN RELISANT LES OBSERVATIONS
DES ANCIENS AUTEURS :
I. ARGYRESTHIA GOEDARTELLA (LINNÉ, 1758)
À FONTAINEBLEAU...
C'ÉTAIT EN 1868 !**

Par Christian GIBEAUX

Citation proposée : GIBEAUX CHR., 2014 (2017). En relisant les observations des anciens auteurs : I. *Argyresthia goedartella* (Linné, 1758) à Fontainebleau... c'était en 1868 ! *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 38-39.

Mots-clés : Lepidoptera Yponomeutidae Argyresthiinae, *Argyresthia goedartella*, Forêt de Fontainebleau.

Résumé : L'auteur relate une citation d'*Argyresthia goedartella* L. récolté en forêt de Fontainebleau en 1868. Il donne également la traduction de la description de ce Microlépidoptère par LINNÉ en 1758, puis l'étymologie des noms de genre et d'espèce. Enfin, il précise la phénologie de l'Argyresthe ainsi que les localités bellifontaines où il l'a observé.

Exorde

La forêt de Fontainebleau fut, dès le XVIII^e siècle, mais surtout au XIX^e siècle, l'objet de toutes les attentions de la part des naturalistes, toutes disciplines confondues. L'arrivée du chemin de fer à Fontainebleau en 1849 ne fit qu'amplifier l'attrait qu'elle pouvait avoir sur les naturalistes. Je me propose de vous citer quelques relations faites par des auteurs en m'appuyant sur leurs notes de chasses consignées, sur leurs comptes rendus d'interventions lors des réunions de la Société Entomologique de France, lesquelles furent publiées dans le Bulletin de cette même Société. Les collections de certains d'entre eux étant conservées au Laboratoire d'Entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, je me propose également de retrouver des exemplaires cités, pour la simple curiosité.

— M. Berce fait passer sous les yeux de ses collègues un charmant Microlépidoptère, l'*Argyresthia Goedartella*, que l'on regardait comme rare pour la faune parisienne, et qu'il a recueilli en grand nombre dans la forêt de Fontainebleau. Les chenilles de cet insecte sont très-communes dans l'intérieur des écorces du bouleau, où elles se transforment en chrysalides, et l'on peut facilement en obtenir le papillon.

Fig. 1 : Comptes rendus de la séance du 8 juillet 1868, page LXVII. L'intervention de Jean Étienne BERCE.

Présentation

Lors de la séance mensuelle de la Société Entomologique de France du 6 juillet 1868, Jean-Étienne BERCE (né le 24 avril 1803 à Saint-Dié, et mort le 29 décembre 1879 à Paris) « fait passer sous les yeux de ses collègues un charmant Microlépidoptère, l'*Argyresthia Goedartella*, que l'on regardait comme rare pour la faune parisienne, et qu'il a recueilli en grand nombre dans la forêt de Fontainebleau » (fig. 1).

Karl VON LINNÉ a décrit « *Phalæna Tinea* » *goedartella* dans la dixième édition de son *Systema Naturae* parue en 1758, page 541 (fig. 2). Il le décrit ainsi : « P[apillon] *Tinea* [Teigne] aux ailes dorées, pourvues de deux fasciés argentées, l'antérieure [arquée] vers l'avant, la postérieure arquée vers l'arrière. Habite dans les aulnaies, se posant sur seulement quatre pattes ; avec les deux [pattes]

Goedar- 291. P. *Tinea* alis auratis : fasciis 2 argenteis : priore anteriorum, posteriore retrorum arcuata.
Habitat in Alnetis, pedibus tantum quatuor insidens ; posticis duobus protensis. T. Bergman.

Fig. 2 : Description originale de *Tinea goedartella* par LINNÉ, publiée dans la 10^e édition du *Systema naturae* parue en 1758, page 541.

postérieures projetées en extension »¹. Le nom de *T. BERGMAN* correspond à Torbern Olof BERGMAN (1735-1784), professeur d'histoire naturelle, de mathématique, de chimie et de métallurgie à l'université d'Uppsala en Suède, avec lequel LINNÉ correspondait.

Le nom de genre *Argyresthia* a été forgé par Jacob HÜBNER sur les mots grecs ἀργυρός « argent », et ἐσθής « tenue, robe », par allusion à la brillance métallique des ailes antérieures de la plupart des espèces appartenant à ce genre. Le nom d'espèce *goedartella* est dédié à Jan GÖDART, naturaliste et peintre hollandais (1617 (ou 1620)-1668), qui observa et décrivit les métamorphoses des insectes. Il publia un ouvrage intitulé *Metamorphosis et historia naturalis* entre 1662 et 1667 (3 tomes), dont une version française *Histoire naturelle des Insectes selon leurs différentes métamorphoses* est parue en 1700.

En position de repos, les *Argyresthia* présentent la particularité de relever l'extrémité de leur corps, ou de piquer du nez, selon l'idée de chacun (fig. 3). Il repose alors sur quatre pattes, les postérieures étant relevées et rejetées en arrière. Cette posture au repos est spécifique aux *Argyresthiinae*. La position inverse, c'est-à-dire la tête relevée, l'arrière train décombant, s'observe chez les *Caloptilia* (Gracillariidae), notamment. L'adulte vole en juillet, se débusquant le jour en frappant le feuillage, mais vient également la nuit aux attractifs lumineux. Je l'ai rencontré en forêt domaniale de Fontainebleau à la Vallée de la Gorge-aux-Archers, à Bois-la-Dame, à la Petite-Haie, à la Mare-à-Baugé, à la junipéraie de

¹ Traduction de mon ami Gérard LUQUET que je remercie vivement pour son obligeance.

Baudelut près d'Arbonne. Je l'ai également signalé à Neuvry, près de Mouy-sur-Seine.

Bien que localisé dans notre massif, cet *Argyresthia* se révèle commun dans ses biotopes électifs, pour peu que les Lépidoptères de taille modeste recueillent notre attention. Après avoir hiverné, la chenille se trouve au premier printemps dans les bourgeons et les chatons mâles des Bouleaux (*Betula spp.*) et des Aulnes (*Alnus glutinosa* (L.) Gaertner). Elle se retire en mai sous l'écorce pour se nymphoser.



Fig. 3 : *Argyresthia goedartella* L., en position typique de repos. Cliché : P. BUCHNER.

Bibliographie

BERCE J.-E., 1868. [*Argyresthia goedartella* à Fontainebleau]. *Annales de la Société entomologique de France*, (4) 8, Bulletin : LXVII.

LINNÉ C. VON, 1758. *Systema Naturae*. Edicio decima. 1 : 1-2 + 1-824. Laur. Salvii, Holmiae.

BOTANIQUE

COMPTE RENDU DE L'EXCURSION BOTANIQUE DU 18 MAI 2014 AUTOUR DE QUELQUES MARES DE LA BOISSIÈRE EN FORÊT DOMANIALE DE FONTAINEBLEAU (SEINE-ET-MARNE)

Par Marie-Nieves LIRON

Citation proposée : LIRON M.-N., 2014 (2017). Compte rendu de l'excursion botanique du 18 mai 2014 autour de quelques mares de la Boissière en forêt domaniale de Fontainebleau (Seine-et-Marne). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 40-47.

Mots-clés : Botanique, Hydrologie, Mare, La Boissière, Forêt de Fontainebleau.

Résumé : L'excursion botanique de l'ANVL, réalisée le 18 mai 2014, a permis d'observer la diversité hydrologique et floristique de quelques unes des mares de la Réserve Biologique Dirigée de la Boissière, secteur de la forêt domaniale de Fontainebleau où se recense un vaste réseau de zones humides. Les relevés de végétation effectués éclairent les dynamiques observées et l'évolution de la biodiversité des différents sites au cours de la décennie écoulée (2003-2013).

Introduction

En 2003, l'hydrologie, l'hydrochimie et la flore des mares du secteur de la Boissière ont été déterminées dans le but d'élaborer une typologie écologique des mares de la forêt de Fontainebleau (LIRON, 2003). A ce propos, certaines mares référentes ont été identifiées.

Au cours de l'année 2013, une évaluation phyto-écologique des mares de ce référentiel (LIRON, 2013) a été réalisée avec une attention particulière pour les mares qui avaient fait l'objet d'un chantier

de gestion pendant la période 2003-2013. Nous présentons ici les observations floristiques de l'excursion du 18 mai 2014 et la synthèse des résultats relatifs aux évolutions notées pour cinq de ces mares.

I - Localisation et circuit de l'excursion

La quinzaine de naturalistes participant à cette excursion se sont retrouvés près du Carrefour de Courbuisson pour herboriser autour de quelques mares de la Boissière. Ce secteur, localisé au

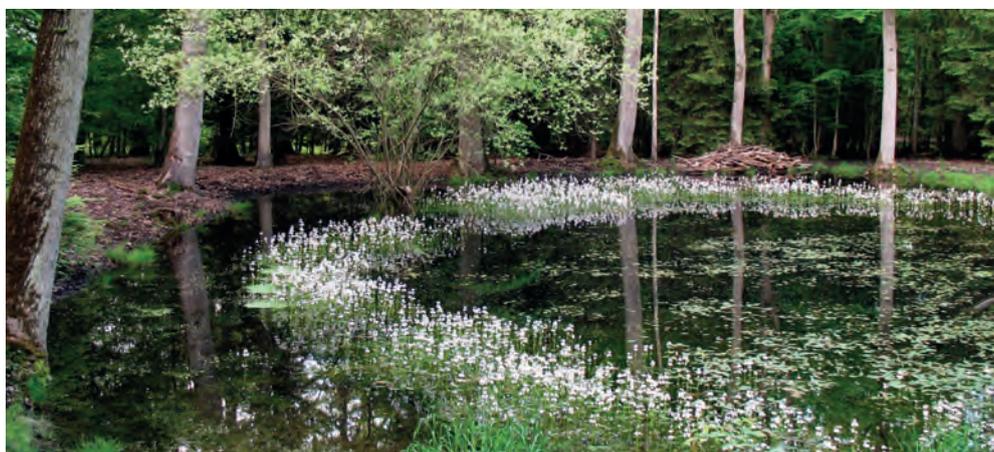


Fig. 1 : Floraison d'*Hottonia palustris*, mare dite aux chasseurs, parcelle 332. Cliché : M.-N.LIRON.



- Station 1 :** Lisière de la route forestière Magenta.
Station 2 : Lisière de la route forestière Marrier.
Station 3 : Mare Route Marrier, parcelle 331.
Station 4 : Mare dite aux Chasseurs, parcelle 332.
Station 5 : Mare Route de la Croix de Toulouse, parcelle 332.
Station 6 : Route de la Croix de Toulouse vers le sud, parcelle 332.
Station 7 : Mare à l'angle des routes de l'Épagnéul et Marrier, parcelle 332.
Station 8 : Mare du Charme Brûlé, parcelle 331.

Fig. 2 : Itinéraire d'excursion et localisation des stations où ont été réalisés les relevés flore. Source : GÉOPORTAIL.

nord-est de la forêt de Fontainebleau dans une boucle de la Seine, constitue une Réserve Biologique Dirigée (RBD) dont on connaît de longue date la richesse floristique et faunistique.

Le circuit parcouru devait permettre aux personnes présentes la découverte de l'état de conservation très contrasté de cinq mares et de relier les observations floristiques du 18 mai 2014 avec la gestion récente appliquée à ces sites par l'ONF.

II - Caractéristiques des mares de la RBD de la Boissière

Une diversité de substrats et une configuration hydrologique rare en forêt de Fontainebleau

La trentaine de mares recensées dans le secteur de la RBD de la Boissière se répartissent sur des substrats variés : calcaires et meulière de Brie g1b, marnes vertes g1a fortement carbonatées et, dans une moindre mesure, sur les marnes blanches e7b au-dessus du Calcaire de Champigny. Ponctuellement on note quelques mares sur les terrasses alluviales Fv, Fw, et sur le complexe Rcg (formations sableuses dérivant des sables de Fontainebleau). [D'après carte géologique, Feuille XXIV-16]

Les mares visitées lors de l'excursion ont une morphologie en doline qui laisse penser à une origine naturelle (karst). Certaines de ces mares sont déjà mentionnées sur l'un des tout premiers plans de la forêt, celui de Desquinemare en 1716.

Outre la diversité des terrains, ce qui constitue l'originalité de ces mares est leur alimentation hydrique. Fait excessivement rare en forêt de Fontainebleau, certaines d'entre elles, se localisent sur les marnes vertes et ont une alimentation rhéogène (sources).

Deux types fonctionnels de mares discriminés par l'hydrochimie des eaux

Dans le secteur de la Boissière la conductivité de l'eau des mares permet de discriminer deux types de mares : celles - dites de type OB - dont la valeur moyenne est inférieure à 200 microSiemens/cm² et les mares de type N (alimentation par nappe) aux eaux fortement carbonatées et dont la valeur moyenne est supérieure à 400 microSiemens / cm².

Les valeurs du pH s'échelonnent de 6,3 à 7,8 et les eaux sont oligo-mésotrophes.

La très faible déclivité du secteur et la nature argileuse du substrat favorisent la stagnation des eaux. Ces mares ont donc un régime hydrique de type permanent et on y enregistre des paramètres écologiques et physico-chimiques relativement stables.

L'ensemble de ces caractéristiques écologiques et fonctionnelles en font des sites de grand intérêt biologiques particulièrement favorables aux herbiers de Characées.

III - Flore et végétation des mares et de leur environnement immédiat

Les relevés floristiques sont présentés ci-dessous, par station, dans le sens de parcours du circuit.

Ceux-ci se présentent sous forme de listes de plantes par ordre alphabétique comprenant d'une part les espèces observées le jour de l'excursion et d'autre part les observations de M.-N. LIRON en 2013 et 2014 lors des passages pour l'évaluation des sites.

Les espèces vues le jour de l'excursion sont accompagnées de la date (18 mai 2014) et elles ont été consignées par Michel ARLUISON et par Jean GIRAUD qui les ont enrichies en précisant le nom vernaculaire usuel des plantes et leur phénologie.

Ces relevés incluent également les bryophytes

identifiés par M. ARLUISON et J. GIRAUD

Les taxons rares (R) à très rares (RR) ou ceux bénéficiant d'un statut réglementaire de protection régional en Ile-de-France (PR) sont listés en gras.

A-Stations 1 & 2 : relevés des espèces des lisières des routes forestières

Les espèces notées sont communes à très communes.

Route de Sermaise à Samois, intersection avec la Route de Magenta, parcelle 321 :

- *Anthriscus sylvestris* (Anthriscus des bois, cerfeuil sauvage) f. 18/5/14
- *Polygonatum multiflorum* (Sceau de Salomon multiflore) fl. 18/5/14

Route de Magenta, parcelle 331 :

- *Acer pseudoplatanus* (Érable faux-platane) f. 18/5/14
- *Ajuga reptans* (Bugle rampant) fl. 18/5/14
- *Brachypodium sylvaticum* (Brachypode des bois) f. 18/5/14
- *Carex flacca* (Laïche glauque) fl. 18/5/14
- *Carex sylvatica* (Laïche des bois) fl. 18/5/14
- *Carpinus betulus* (Charme commun) fl. 18/5/14
- *Chaerophyllum temulum* (Cerfeuil enivrant) f. 18/5/14
- *Cytisus scoparius* (Genêt à balais) fl. + fr. 18/5/14
- *Euphorbia cyparissias* (Euphobe petit-cyprès) fl. 18/5/14
- *Fagus sylvatica* (Hêtre commun) fl. 18/5/14
- *Festuca heterophylla* (Fétuque à feuilles différentes) f. 18/5/14
- *Fragaria vesca* (Fraisier sauvage) fl. 18/5/14
- *Galium aparine* (Gaillet gratteron) fl. 18/5/14
- *Geranium robertianum* (Géranium herbe-à-Robert) fl. + fr. 18/5/14
- *Poa trivialis* (Paturin commun) fl. 18/5/14
- *Prunus serotina* (Cerisier tardif) fl. passées 18/5/14 (fleurs en grappes)
- *Quercus robur* (Chêne pédonculé) f. 18/5/14
- *Ranunculus acris* (Renoncule acre) fl. 18/5/14
- *Ranunculus repens* (Renoncule rampante) fl. 18/5/14
- *Rumex sanguineus* (Patience des bois) f. 18/5/14
- *Salix capraea* (Saule marsault) f. 18/5/14
- *Stellaria holostea* (Stellaire holostée) fl. 18/5/14
- *Taraxacum gr. vulgare* (Pissenlit commun) fr. 18/5/14

➤ *Urtica dioica* (Ortie dioïque) f. 18/5/14

➤ *Viola riviniana* (Violette de Rivinius) f. 18/5/14

Bryophytes :

- *Brachythecium rutabulum* (Hypnum fourgon) f. 18/5/14
- *Bryum capillare* fr. 18/5/14
- *Eurhynchium striatum* f. 18/5/14
- *Rhytidiadelphus triquetrus* f. 18/5/14

Route Marrier, en direction du sud, parcelle 331 :

- *Ajuga reptans* (Bugle rampant) fl. 18/5/14
- *Carex remota* (Laïche espacée) fl. 18/5/14 zone humide
- *Carex ovalis* (Laïche des lièvres) fl. 18/5/14 zone humide
- *Carex pallescens* (Laïche pâle) fl. 18/5/14
- *Carex pilulifera* (Laïche à pilules) fl. 18/5/14
- *Carex sylvatica* (Laïche des bois) fl. 18/5/14
- *Deschampsia flexuosa* (Canche flexueuse) fl. 18/5/14
- *Dryopteris carthusiana* (Dryoptéris des chartreux) f. 18/5/14
- *Dryopteris filis-mas* (Fougère mâle) f. 18/5/14 bord de fossé
- *Fagus sylvatica* (Hêtre commun) fl. 18/5/14
- *Galeopsis tetrahit* (Galéopsis tétrahit, ortie royale) f. 18/5/14
- *Geum urbanum* (Benoîte urbaine) défl. 18/5/14
- *Hypericum pulchrum* (Millepertuis élégant) f. 18/5/14
- *Juncus tenuis* (jonc fin) en bt. 18/5/14 chemin humide
- *Lampsana communis* (Lampsane commune) f. 18/5/14
- *Luzula forsteri* (Luzule de Forster) fr. 18/5/14
- *Lycopus europaeus* (Lycophe d'Europe) f. 18/5/14 bord de fossé
- *Lysimachia nummularia* (Lysimaque nummulaire) f. 18/5/14
- *Milium effusum* (Millet diffus) fl. 18/5/14
- *Poa annua* (Paturin annuel) fl. 18/5/14
- *Poa trivialis* (Paturin commun) fl. 18/5/14
- *Polygonum hydropiper* (Renouée poivre-d'eau) f. 18/5/14
- *Potentilla erecta* (Potentille tormentille) fl. 18/5/14
- *Prunus avium* (Merisier) f. 18/5/14
- *Pteridium aquilinum* (Fougère aigle) f. 18/5/14
- *Quercus robur* (Chêne pédonculé) f. 18/5/14

- *Robinia pseudoacacia* (Robinier faux-acacia) fl. 18/5/14
- *Rubus* sp. f. 18/5/14 turion nettement hétéracanthe
- *Sorbus torminalis* (Sorbier torminal) f. 18/5/14
- *Veronica montana* (Véronique des montagnes) fl. + fr. 18/5/14
- *Veronica serpyllifolia* (Véronique à feuilles de serpolet) fl. + fr. 18/5/14
- *Viola riviniana* (Violette de Rivinius) j. fl. 18/5/14

Bryophytes :

- *Atrichum undulatum* f. 18/5/14
- *Barbilophozia barbata* f. 18/5/14
- *Calyptogeia muelleriana* propagulifère le 18/5/14 bord de fossé humide (= ancien *C. trichomanis* des auteurs)
- *Cephalozia bicuspidata* fr. 18/5/14 bord de fossé humide
- *Thuidium tamariscinum* f. 18/5/14

B-Station 3 : mare Route Marrier, parcelle 331

Il s'agit d'une dépression circulaire aux pentes douces caractéristique d'une morphologie de doline qui se localise en bordure de la Route Marrier. Actuellement la mare est entourée de feuillus qui l'ombragent et dont la litière de feuilles contribue chaque année à son comblement.

Cette mare, de type N, est alimentée par une nappe mais reçoit aussi les eaux de la parcelle via le fossé de la Route Marrier. Cette configuration explique une conductivité un peu inférieure à la moyenne des autres mares de type N et également des eaux plus méso-eutrophes.

On note : pH=6,3 et Conductivité=350µ.Siemens. cm².

En 1996, la mare avait été en partie curée et éclairée. Un filot de saules avait été maintenu.

Depuis cette date, soit près de 20 ans après, la sédimentation et l'environnement feuillu ont conduit à son comblement. Les saules - au sein de la mare - se sont également fortement développés. D'ailleurs, il n'est pas rare que la mare, du fait de sa faible profondeur actuelle s'assèche l'été. Malgré cela, deux espèces rares à l'échelle régionale, *Hottonia palustris* qui tolère bien un certain ombrage et *Ranunculus aquatilis*, se maintiennent de manière relictuelle.

Les espèces présentes sont :

- *Alisma plantago-aquatica* (*Alisma* faux-plantain)

- *Callitriche stagnalis* (*Callitriche* des eaux stagnantes) f. 18/5/14
- *Carex flacca* (*Laïche* glauque) fl. 18/5/14
- *Carex vesicaria* (*Laïche* vésiculeuse) fl.17/05/2013 **R**
- *Equisetum palustre* (*Prêle* des marais) f. 18/5/14
- *Glyceria fluitans* (*Glycerie* flottante) fl. 18/5/14
- ***Hottonia palustris*** (*Hottonie* des marais) fl. 18/5/14, **RR**
- *Juncus conglomeratus* var. *laxus* (*Jonc* aggloméré à inflorescence lâche) fl. 18/5/14
- *Lathyrus linifolius* var. *linifolius* et var. *montanus* (*Gesse* des montagnes) fl. 18/5/14
- *Lemna minor* (*Petite lentille d'eau*) f 18/5/14
- *Lycopus europaeus* (*Lycop*e d'Europe) fl. 18/5/14
- *Lythrum salicaria* (*Salicair*e commune) fl. 18/5/14
- *Lysimachia vulgaris* (*Lysimac*que commune) f. 18/5/14
- *Ranunculus aquatilis* (*Renoncule* aquatique) fl. 18/5/14 **R**
- *Ranunculus flammula* (*Renoncule* flammette) fl. 18/5/14
- *Salix* sp. (*Saule*) 18/5/14



Fig. 3 : *Hottonia palustris* est une espèce très rare en Ile-de-France et dont les principales stations bellifontaines sont recensées à la Boissière. Cliché: F. ASARA.

Et dans l'environnement immédiat de la mare :

- *Potentilla erecta* (*Potentille* tormentille) fl. 18/5/14
- *Rosa arvensis* (*Rosier* des champs) fruits de l'année précédente le 18/5/14
- *Rumex sanguineus* (*Patience* des bois) f. 18/5/14

- *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère) f. 18/5/14
- *Viburnum opulus* (Viorne aubier) f. 18/5/14

Bryophytes :

- *Calliergonella cuspidata* f. 18/5/14 sur bois mort au bord de l'eau
- *Eurhynchium striatum* f. 18/5/14 base de chêne
- *Leucobryum glaucum* f. 18/5/14 bord du fossé
- *Rhizomnium punctatum* f. 18/5/14 sur bois mort au bord de l'eau.

Evaluation : une mare à restaurer

Près de vingt ans après la dernière intervention de gestion, la richesse spécifique de la mare a diminué. Sur le plan qualitatif les effectifs des taxons patrimoniaux sont en baisse.

Le comblement avancé et l'ombrage sont aussi responsables de l'évolution négative des habitats naturels avec l'appauvrissement en diversité des végétations aquatiques au bénéfice des couvertures de Lemnacées.

C- Station 4 : mare (dite aux Chasseurs), parcelle 332

Il s'agit d'une grande mare (fig.1) dont le nom usuel tient à la présence fréquente de goudron appliqué par les chasseurs sur des vieilles souches pour attirer les sangliers.

Cette mare présente également une morphologie typique de doline circulaire.

La mare, à l'écart des grandes routes forestières, a un calme relatif qui est apprécié de la faune.

C'est une mare permanente d'alimentation rhéogène.

On note: pH=7,4 et Conductivité=378 μ .Siemens. cm².

En 2003, ombragée et envahie par une saulaie touffue, la mare était quasi - atterrie. Ses caractéristiques hydrochimiques et la présence relictuelle de *Hottonia palustris* et de *Utricularia australis* avaient motivé sa restauration en 2008. Il y a eu extraction et élagage des saules, mise en lumière, curage et surcreusement local pour différencier les hauteurs de la colonne d'eau avec reprofilage des rives.

Suite aux différents passages ont été observés :

- *Carex hirta* (Laïche hérissée) 17/05/2013
- *Carex remota* (Laïche espacée) fl. 18/5/14
- *Carex vesicaria* (Laïche vésiculeuse) fl.17/05/2013 R

- *Carex sylvatica* 18/5/14
- *Ceratophyllum submersum* 17/05/2013 RR
- *Chara globularis* Thuill. 25/06/2013
- *Chara intermedia* A Braun 25/06/2013
- *Lemna trisulca* 25/06/2013 R
- *Glyceria fluitans* (Glycerie flottante) fl. 18/5/14
- *Hottonia palustris* (Hottonie des marais) fl. 18/5/14 RR
- *Juncus effusus* (Jonc diffus) fl. 18/5/14
- *Potamogeton natans* (Potamot nageant) début floraison 18/5/14
- *Ranunculus aquatilis* (Renoncule aquatique) fl. 18/5/14, R
- *Utricularia australis* (Utriculaire citrine) 17/05/2013, PR et ZNIEFF
- *Salix cinerea*

Bryophytes :

- *Dicranum scoparium* f. 18/5/14
- *Isoetecium alopecuroides* (= *I. myurum*) f. 18/5/14
- *Mnium hornum* f. 18/5/14
- *Polytrichum formosum* f. 18/5/14
- *Thuidium tamariscinum* f. 18/5/14

Evaluation : une restauration positive

La richesse floristique a significativement augmenté suite à la restauration. Sont apparus deux nouveaux taxons patrimoniaux *Ceratophyllum submersum* et *Ranunculus aquatilis*.

Il y a eu également diversification des groupements végétaux aquatiques. Aujourd'hui, plusieurs habitats naturels s'imbriquent : colonies d'Utriculaires, tapis de Potamots, communautés flottantes des eaux peu profondes, tapis immergés de Characées.

Un élément significatif de cette restauration est l'apparition d'un herbier à characées, habitat communautaire UE 3140-1, où ont été identifiés les taxons *Chara globularis* et *Chara intermedia*.



Fig. 4 : Aspect du thalle de *Chara globularis*, Thuill.
Cliché: M.-N.LIRON.

D- Station 5 : mare Route de la Croix de Toulouse, parcelle 332

Il s'agit d'une grande mare peu profonde et qui conserve des pentes assez abruptes (fig.5) malgré les reprofilages réalisés en 1995 et en 2008.

C'est une mare au régime hydrique permanent et d'alimentation rhéogène, type N, qui reçoit également les eaux de deux fossés provenant respectivement des Routes de l'Épaigneul et de la Croix de Toulouse.

Le substratum, marnes vertes (Stampien) et marnes blanches (Ludien) est bien visible à l'affleurement.

On note: pH=7,6 et Conductivité=705µ.Siemens.cm².



Fig. 5: Aspect de la mare route de la Croix de Toulouse. On distingue les pentes abruptes et un dense environnement feuillu. Cliché: M.-N.LIRON.

Relevé floristique :

- *Callitriche stagnalis* (Callitriche des eaux stagnantes) f. 18/5/14
- *Carex hirta* (Laïche hérissée) 17/05/2013
- *Carex remota* (Laïche espacée) fl. 18/5/14
- *Carex vesicaria* (Laïche vésiculeuse) fl.17/05/2013 R
- *Carex sylvatica* 18/5/14
- *Carex pseudocyperus* (Laïche faux-souchet) en bt./fl. le 18/5/14
- *Glyceria fluitans* (Glycerie flottante) fl. 18/5/14
- *Hottonia palustris* (Hottonie des marais) fl. 18/5/14 RR
- *Juncus effusus* (Jonc diffus) fl. 18/5/14
- *Juncus inflexus* (Jonc glauque)
- *Lemna minor* (Petite lentille d'eau)
- *Lotus pedunculatus* (Lotier des fanges)
- *Lycopus europaeus* (Lycope d'Europe)
- *Lysimachia vulgaris* (Lysimaque vulgaire)
- *Potamogeton natans* (Potamot nageant) début fl.

18/5/14

➤ *Sparganium emersum* (Rubanier simple) f.18/5/14 R

➤ *Ranunculus aquatilis* (Renoncule aquatique) fl. 18/5/14 R

➤ *Utricularia australis* (Utrriculaire citrine) f. 18/5/14 PR ZNIEFF

➤ *Veronica beccabunga* (Véronique des ruisseaux) fl. 18/5/14

Hépatique :

➤ *Pellia sp.* 18/5/14

Évaluation : un chantier de gestion réalisé sans réel bénéfice écologique

Ce site a bénéficié d'interventions de gestion (1983 ; 1998 ; 2007) plus fréquentes que pour les autres mares de la forêt. Or, on constate que cette périodicité participe autant à perturber l'écosystème-mare qu'à l'améliorer. Depuis la dernière intervention en 2007, il y a un déséquilibre et « des » dynamiques possibles.

A l'évidence, certains facteurs ont limité le bénéfice écologique des opérations de gestion.

Parmi ceux-ci : l'insuffisante mise en lumière de la mare, le maintien de pentes trop abruptes, l'enrichissement trophique lié au curage et qui a pu provoquer la disparition de *Chara vulgaris* observée dans le passé.

E- Station 6 : Route de la Croix de Toulouse vers le sud, parcelle 332

En quittant la mare nous nous sommes attardés à herboriser en lisière de la route forestière de la Croix de Toulouse où quelques plantes remarquables se développaient sur le substrat argileux et humide du sentier et des talus du fossé. Parmi celles-ci, on a noté *Peucedanum gallicum* (Peucedant de France), *Scorzonera humilis* (Scorsonère des prés) et *Succisa pratensis* (Succise des prés) qui accompagnaient *Dactylorhiza maculata* (Orchis tacheté), très rare sur le massif de Fontainebleau. Cette orchidée était bien plus abondante ces dernières années dans cette station où sa population dépassait la centaine d'individus. La baisse de la nappe des suites d'un déficit pluviométrique récurrent de 2009 à 2012 est l'une des causes possibles de sa raréfaction mais on ne peut négliger – pour en avoir été témoin – l'impact de la cueillette de bouquets par les promeneurs qui fréquentent ces larges sentiers au printemps.

La présence d'*Ulex minor* (Ajonc nain) caractéristique des landes humides mésophiles

sur sols acides est aussi intéressante à noter. Cette espèce atlantique, devenue rare en Ile-de-France, est ici en limite de son aire de répartition.



Fig. 6 : *Dactylorhiza maculata*. Cliché P. QUENTIN.

F- Station 7 : mare à l'angle des routes de l'Épagnéul et Marrier, parcelle 332

Au croisement des routes de l'Épagnéul et Marrier se trouve une vaste dépression allongée, d'origine naturelle et aux pentes douces et régulières. Il s'agit d'une mare déjà figurée sur les cartes de la forêt dès 1716 puis en 1776.

Actuellement la mare est très ombragée et la surface de l'eau est recouverte dans sa totalité par la lentille d'eau *Lemna minor*. Très ponctuellement, on aperçoit sur ses rives *Callitriche stagnalis* (Callitriche des eaux stagnantes), *Carex hirta* (Laïche hérissée), *Ranunculus flammula* (Renoncule flammette) et *Veronica beccabunga* (Véronique des ruisseaux).



Fig. 7 : Aspect de la mare. Cliché : M.-N. LIRON.

Malgré l'ombrage, la pauvreté floristique persistante de cette mare depuis 2003 a de quoi surprendre puisqu'elle se localise à proximité immédiate de mares de bien plus grande richesse spécifique.

En fait, une partie de l'explication est fournie par l'analyse hydrochimique de l'eau et par son type d'alimentation hydrique. Les valeurs moyennes du suivi du pH et de la conductivité sont de 6,3 pour le pH et 50 micro-Siemens/cm² pour sa

conductivité, soit pour ce paramètre 10 à 20 fois inférieur à celui des autres mares visitées.

Cette mare n'est donc pas alimentée par la nappe et ses eaux sont un peu plus acides. Il s'agit en fait d'une mare d'un type écologique différent (type OB) de celles visitées au cours de l'excursion. La flore des mares situées à proximité, de type N, n'y trouve donc pas les conditions écologiques favorables à son implantation. Toutefois les mares de type OB peuvent être riches avec d'autres cortèges floristiques que ceux de type N. Dans le cas présent, on peut imputer à l'ombrage profond et à l'absence de gestion la pauvreté végétale constatée.

G- Station 8 : mare du Charme Brûlé, p. 331

La dernière mare du circuit est une vaste dépression sinueuse et alimentée par la nappe comme le confirment les paramètres hydrochimiques.

pH=6,7 et Conductivité=825µ.Siemens.cm².

Cette mare fut restaurée en 1996. Elle demeure aujourd'hui, vingt ans après, une des plus riches en espèces et en habitats naturels. Sont présents :

- *Callitriche stagnalis* (Callitriche des eaux stagnantes)
- *Carex flacca* (Laïche glauque) fl. 18/5/14
- *Carex hirta* (Laïche hérissée) fl. 18/5/14
- *Carex pallescens* (Laïche pâle) fl. 18/5/14
- *Carex pseudocyperus* (Laïche faux-souchet) début fl. 18/5/14
- *Carex remota* (Laïche espacée) fl. 18/5/14
- *Carex riparia* (Laïche des rives) fl. 18/5/14
- *Carex sylvatica* (Laïche des bois) fl. 18/5/14
- *Carex vesicaria* (Laïche vésiculeuse) fl.17/05/2013 R
- *Chara globularis*
- *Chara major*
- *Eleocharis palustris* (Scirpe des marais)
- *Galium palustre* (Gallet des marais)
- *Hottonia palustris* (Hottonie des marais) fl. 18/5/14 RR
- *Hypericum tetrapterum* (Millepertuis à quatre ailes)
- *Juncus conglomeratus* (Jonc aggloméré) fl. 18/5/14
- *Lycopus europaeus* (Lycophe d'Europe) f. 18/5/14
- *Lysimachia vulgaris* (Lysimaque commune) f. 18/5/14
- *Lythrum salicaria* (Salicaire commune) f. 18/5/14

- *Oenanthe aquatica* (Oenanthe phellandre) fl. 18/5/14
- *Potamogeton lucens* (Potamot à feuilles luisantes) RR
- *Ranunculus aquatilis* (Renoncule aquatique) fl. 18/5/14 RR
- *Ranunculus flammula* (Renoncule flammette)
- *Ranunculus sceleratus* (Renoncule scélérate) fl. + fr. 18/5/14
- *Salix aurita* (Saule à oreillettes) f. 18/5/14
- *Scrophularia nodosa* (Scrofulaire noueuse) f. 18/5/14
- *Scutellaria galericulata* (Scutellaire en toque) f. 18/5/14
- *Solanum dulcamara* (Morelle douce-amère) f. 18/5/14
- *Sparganium emersum* (Rubanier simple) f. 18/5/14 R
- *Typha latifolia* (Massette à larges feuilles) 18/5/14
- *Veronica beccabunga* (Véronique des ruisseaux) fl. 18/5/14
- *Utricularia australis* (Utriculaire citrine) f. 18/5/14 PR

Et dans l'environnement immédiat de la mare :

- *Poa trivialis* (Paturin commun) fl. 18/5/14
- *Rosa arvensis* (Rosier des champs) f. 18/5/14
- *Rumex obtusifolius* (Patience à feuilles obtuses) f. 18/5/14
- *Rumex sanguineus* (Rumex des bois) fl. 18/5/14



Fig. 8 : *Potamogeton lucens*. Cliché : M.-N. LIRON.

Évaluation : une restauration à programmer

Comme pour la toute proche mare Marrier visitée en début d'excursion, il va falloir envisager une restauration de cette mare. En effet, malgré l'apparente richesse spécifique de la flore, les effectifs des taxons patrimoniaux sont en nette diminution concurrencés par la dynamique des

laïches, des typhas et des hélophytes qui occupent à présent l'essentiel de la surface de la mare.

L'habitat à Characées UE 3140 - l'un des plus remarquables observés dans les mares de la Boissière (LIRON, 2005) - s'est réduit en surface et en nombre de taxons. Concurrencé par les phanérogames son état de conservation s'est nettement dégradé.

Conclusion

Les observations réalisées autour de quelques unes des mares de la RBD de la Boissière nous ont permis d'observer leur diversité fonctionnelle et floristique ainsi que les différences qui caractérisent leur état de conservation actuel.

L'évaluation de leur évolution sur une décennie met en évidence que dans les mares de type N, la forte dynamique de certaines communautés de végétations aquatiques nécessite une gestion conservatoire d'une périodicité d'environ 25 ans.

Deux habitats communautaires sont identifiés dans ces mares :

- UE 3140 : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.
- UE 3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition.

S'ils peuvent coexister un long temps dans une mare donnée, le suivi dans la durée des cinq mares visitées met en évidence qu'en l'absence de gestion l'habitat UE 3150 supplante celui à *Chara* sp., de plus grande valeur patrimoniale.

Bibliographie

ARLUISON M. & CARLIER G., 2005. Flore des mares et zones humides de la Boissière et de la plaine de Samois. Forêt de Fontainebleau. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 81 (3) : 113-156.

[LIRON M.-N., 2013. Suivi phyto-écologique du référentiel des mares de la forêt domaniale de Fontainebleau. Tome I - Expertise Flore/Habitat. Mares des secteurs I et II. Rapport ONF, 84 p.]

[LIRON M.-N., 2005. Mares oligo-mésotrophes calcaires à Characées de la forêt de Fontainebleau. Section I : Prospections, Inventaires, Résultats 2004-2005. Rapport d'étude. Réserve de biosphère du Pays de Fontainebleau, programme MAB, 36 p.]

[LIRON M.-N., 2003. Réseau des mares de la forêt de Fontainebleau. I - Typologie- Référentiel- Fiche de suivi. Rapport d'étude. Déc 2003. ONF.]

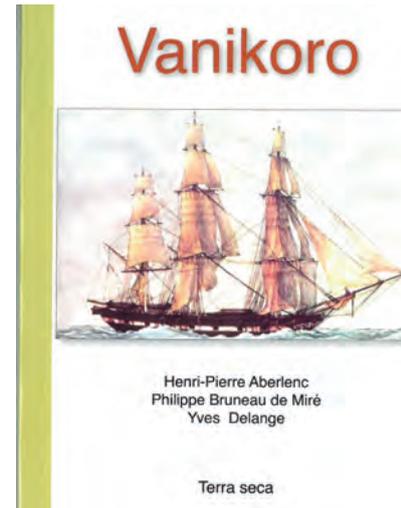
M.-N. LIRON

Formatrice SVT/EDD, Académie de Créteil
<marie-nieves.liron@orange.fr>

ANALYSE D'OUVRAGE

ANALYSE D'OUVRAGE NATURALISTE : VANIKORO

Référence concernée : ABERLENC H.P., BRUNEAU DE MIRÉ P. & DELANGE Y., 2015. Vanikoro. Terra Seca, 127 p.



Analyse produite par Jean-Philippe SIBLET

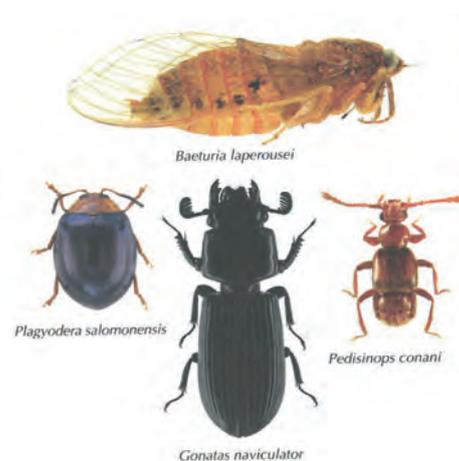
Citation proposée : SIBLET J-PH., 2014 (2017). Analyse d'ouvrage naturaliste : Vanikoro. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 90 (1) : 48.

Mots-clés : Récit naturaliste, Entomologie, Sahara.

Résumé : Vanikoro est un recueil de récits d'aventures et de souvenirs de trois entomologistes dont Philippe BRUNEAU DE MIRÉ, qui évoque ses anecdotes vécues au Sahara.

L'Association « Les amis de Terra Seca » qui a pour objet l'étude, la culture et la conservation des cactées, des plantes succulentes et des plantes de milieux secs, vient de publier ce recueil de récits d'aventures et de souvenirs de trois entomologistes dont notre collègue Philippe BRUNEAU DE MIRÉ. Le titre de l'ouvrage, Vanikoro, est une île de l'Archipel des îles Salomon dans le Pacifique où l'un des auteurs, Henri-Pierre ABERLENC, nous raconte une de ces missions. Concernant notre collègue BRUNEAU DE MIRÉ, ce dernier nous narre, avec sa verve et son acuité coutumière, les incroyables histoires qu'il a vécues aux confins du Sahara. Pour anecdotiques et souvent drôles qu'elles soient, ces pérégrinations scientifiques inspirent le respect et la nostalgie. Le respect parce qu'à l'époque des faits relatés (les années 50), s'aventurer dans des régions aussi hostiles que le Sahara était toujours une expédition complexe et dangereuse, dont le téléphone satellitaire et le GPS étaient absents, et où le chameau était encore le moyen le plus sûr de déplacement. La nostalgie, parce que les territoires dont il est question sont en proie à de terribles conflits ethniques et qu'il y est pratiquement impossible d'y entrer aujourd'hui. Nostalgie également parce qu'à l'époque beaucoup d'espèces étaient encore abondantes et qu'il était

encore possible d'en collecter pour alimenter collections et zoos sans qu'aucune administration tatillonne ne vienne s'y opposer. Ce petit ouvrage se lit d'une traite comme un roman. Ceux qui connaissent les protagonistes y trouveront un intérêt particulier. Les autres y apprendront comment naissent des vocations d'entomologistes.



Des espèces endémiques strictes de Vanikoro.
Extrait de l'ouvrage.

J-PH. SIBLET

1 bis, Rue des Sablonnières 77650 Saint-Mammès
<jean-philippe.siblet@wanadoo.fr>



Bynnex

LYNX HD

8x30
10x30



Sights of Nature

Sights Of Nature
 Postal De Concklelan 108
 8200 Bruges
 T +32 (0)50 31 99 01
 F +32 (0)30 31 88 47
 www.sightsofnature.be

Sights Of Nature, votre partenaire en Belgique pour jumelles, longues-vues, accessoires et microscopes.

Heures d'ouverture du magasin

mardi - samedi
 de 09.30h à 12.00h et
 de 14.00h à 18.00h
Fermé
 le dimanche et le lundi.

Conservatoire des espaces naturels en Ile-de-France,
PRO NATURA Ile de France
 a pour vocation d'acquérir des espaces naturels afin de les préserver.

L'association est devenue **propriétaire de plus de 250 hectares**
en Seine-et Marne et dans l'Essonne.

SOUTENEZ-NOUS !



PRO NATURA
 ILE DE FRANCE
 Conservatoire Régional des Espaces Naturels



Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017
 Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
 Directeur de la publication :
 Jean-Philippe SIBLET
 1 bis, rue des Sablonnières
 77670 Saint-Mammès

nyroca ED

PERL®



Design moderne, corps ouvert pour une bonne prise en main, cette gamme de jumelles est d'une qualité optique exceptionnelle, véritablement adaptées pour le terrain. Lumineuses, le rendu s'approche particulièrement des couleurs observées, faisant davantage ressortir les contrastes. Ses objectifs ED **multitraités** et son traitement de phase donnent un taux de transmission qui dépasse 90%.
Étanche à l'immersion avec gaz. Ø 43 et Ø 32 - Grossissements 8x et 10x.

MEDAS

INSTRUMENTS

57 Av. Paul Doumer • 03200 VICHY • Tél. 04 70 30 19 30

En vente Opticiens et Maisons spécialisées - Liste des revendeurs sur www.medas.fr